

**CONGRÈS NATIONAL
DE L'ANACR
À DAX
19-20-21 OCTOBRE 2017**

LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDÉ DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1312-1313-1314 Janvier-Février-Mars 2017

LA RÉSISTANCE ET L'ANACR EN DEUIL : LOUIS CORTOT N'EST PLUS

MESSAGE DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Louis Cortot, un Compagnon de la Libération, avait voulu transmettre aux nouvelles générations l'esprit de la Résistance.

À 16 ans, il s'était engagé contre l'occupant dans la Résistance. Il avait risqué sa vie comme agent de liaison entre les groupes FFI de la région parisienne. Il avait été grièvement blessé dans les combats pour la libération de Paris.

Toute sa vie, Louis Cortot est resté fidèle aux idées du Conseil National de la Résistance.

Le 8 mai 2015, il avait remis les prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation, il nous avait livré son dernier message : *"rester vigilants, ne jamais accepter les injustices, agir, non pas parce qu'on est sûr de réussir, mais parce que c'est juste"*. Ces mots résonnent plus que jamais aujourd'hui.

Je m'associe à la douleur de sa famille et de ses proches.

François Hollande



La disparition de Louis CORTOT, Compagnon de la Libération, Président de l'ANACR, a suscité une profonde émotion. Il nous a légué un émouvant message à la jeunesse. (voir pages 2 à 6)



LE PROCÈS DU PALAIS-BOURBON

Il y a 75 ans, les nazis organisaient au Palais-Bourbon un procès qu'ils voulaient à grand spectacle contre 7 membres des Groupes de combat de la Jeunesse Communiste, Acher Semhaya, Christian Rizo, Pierre Milan, Roger Hanlet, Tony Bloncourt, Ferdinand Zalkinov, Robert Peltier, qui furent condamnés à mort et fusillés au Mont-Valérien le 9 mars 1942

Depuis le 9 mars 2000, un hommage solennel de la nation leur est rendu annuellement devant une plaque apposée sur la façade de l'Hôtel de Lassay, résidence du Président de l'Assemblée nationale.



ACHER SEMHAYA



CHRISTIAN RIZO



PIERRE MILAN



ROGER HANLET



TONY BLONCOURT



FERDINAND ZALKINOV



ROBERT PELTIER

EN FIDÉLITÉ AUX VALEURS DE LA RÉSISTANCE

En ce premier semestre 2017, le peuple français a été et est appelé – lors des élections présidentielles et législatives – à choisir celles et ceux qui auront à diriger la France dans les cinq prochaines années, à choisir des options qui engageront son destin pour plus longtemps.

Le résultat obtenu le 23 avril par la candidate du Front National au premier tour de l'élection présidentielle – plus de 7 600 000 voix, plus d'1,2 million de plus qu'en 2012 – soulève une vive inquiétude, car elle traduit une progression des idées xénophobes et liberticides qu'elle professe ; inquiétude d'autant plus grande que d'autres candidats, par conviction ou surenchère démagogique à visées électoralistes, s'en sont parfois fait l'écho.

Cette progression révèle l'ampleur de la crise morale, sociale et de la démocratie que connaît notre pays, très largement la conséquence de la remise en cause – encore accentuée cette dernière décennie – du pacte social et républicain mis en place à la Libération en s'inspirant du Programme du Conseil National de la Résistance (C.N.R.), de la remise en cause des principes de maintien de la paix, de coopération entre les nations et de solidarité entre les peuples concrétisés par la création de l'ONU en 1945.

Fidèle aux valeurs humanistes, patriotiques et démocratiques de la Résistance, ayant inspiré la lutte des Résistantes et Résistants, l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance n'a cessé, depuis sa création en 1945, de combattre la xénophobie et les résurgences du fascisme, masqué ou non, de se prononcer pour une société juste et fraternelle, pour un monde pacifique et solidaire.

À l'heure où, en mai et juin prochain, les Françaises et les Français vont à nouveau devoir s'exprimer, en élisant le nouveau Président de la République et les député(e)s d'une nouvelle Assemblée nationale, l'ANACR les appelle à – en conscience et en toute liberté – prendre en compte dans la détermination de leurs choix ces valeurs exprimées par le Programme du CNR, ainsi que la nécessité de prolonger, sans faiblesse ou complaisance, le combat anti-fasciste des Résistant(e)s.

Paris, le 24 avril 2017

L'ANACR

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Hommages à Louis Cortot
- P. 3 : Editorial
- P. 4 : Hommages à Louis Cortot
- P. 5-6 : Louis Cortot, message à la Jeunesse
- P. 7 : Un projet d'attentat...
- P. 8-9 : Les Tchécoslovaques dans la Résistance en France
- P. 10-15 : L'appareil de répression en France
- P. 16-17 : Madagascar rejoint la France Libre
- P. 18-19 : La Résistance estonienne
- P. 20 : La vie de l'Association
- P. 21-22 : Nos Deuils
- P. 23 : Avis de recherche
- P. 24 : Les livres : Extrême droite



L'HOMMAGE DE LA NATION A LOUIS CORTOT

Le 10 mars, dans la Cour d'honneur de l'Hôtel National des Invalides, la Nation rendait hommage à Louis Cortot, Compagnon de la Libération, M. Jean-Marc Todeschini, Secrétaire d'Etat, représentant le gouvernement et le Président de la République. Dans la nombreuse assistance, MM. Fred Moore et Hubert Germain, Compagnons de la Libération, plusieurs dirigeants d'Association du Monde Combattant... Etait présente une forte délégation de l'ANACR, conduite par Pierre Martin, Président, Anne-Marie Montaudon, Robert Foreau-Fenier et Jacques Weiller, vice-présidents, Jacques Varin, secrétaire général, Jean-Paul Bedoin, secrétaire général-adjoint, avec plusieurs membres du Bureau National et du Conseil national, présidents, dirigeants et militants départementaux avec leurs porte-drapeaux. Un détachement du 19^e régiment du Génie rendait les honneurs militaires.

Monsieur Jean-Marc TODESCHINI secrétaire d'Etat chargé des Anciens combattants et de la Mémoire :

«Le silence a le poids des larmes» a écrit Louis Aragon.

Si je romps aujourd'hui ce silence, c'est pour rendre un dernier hommage à un homme dont nous ne devons jamais laisser la voix s'éteindre.

Aujourd'hui, aux Invalides, la France honore l'un de ses grands combattants, et témoigne toute sa reconnaissance à Louis Cortot, héros de la Résistance, Compagnon de la Libération.

Évoquer sa vie, c'est témoigner d'un admirable engagement personnel.

C'est invoquer l'esprit de Résistance, porté par des soldats de l'ombre qui, dans les heures les plus sombres de notre histoire, ont rendu son honneur à notre pays.

C'est à l'âge de 15 ans, à l'âge qui doit encore être celui de l'insouciance, que Louis Cortot rejoint la Résistance.

Son engagement, il l'expliquait par son éducation, selon ses mots, «à l'école de la République» et par la transmission familiale de l'histoire des guerres de 1870 et de 14-18, que son oncle et son père lui relataient.

Le 8 mai 2015, à l'occasion de la cérémonie de remise des prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation, en présence du Président de la République François Hollande, Louis Cortot avait ainsi témoigné de la nécessité de son engagement : «Pour moi, la France c'était la République, les droits de l'Homme, les lois qui protègent. Ce n'était pas le gouvernement de Vichy».

C'est bien le sens du devoir et l'amour de la patrie qui le poussent résolument, début 1941, à entrer en relation avec l'Organisation spéciale (OS) du Parti Communiste clandestin.

«Depuis longtemps avec mes camarades, on cherchait quoi faire» expliquait Louis Cortot, pour décrire son désir impérieux de participer alors directement à l'action.

Contraint d'abandonner ses études au milieu de sa troisième année à l'École supérieure de Suresnes, il devient ajusteur et c'est à l'usine dans laquelle il est employé qu'il confectionne les bombes utilisées lors de ses missions.

Il réussit avec brio de nombreuses opérations : sabotages, déraillement d'un train de chars allemands, grenadage d'un convoi de jeunes hitlériennes ou encore destruction à l'explosif du bureau d'embauche des ouvriers français volontaires pour le travail en Allemagne à Courbevoie.

En janvier 1944, ayant rejoint les Francs-Tireurs et Partisans (FTP) de Seine-et-Marne, il participe à l'implantation d'un maquis à Saint-Mammès.

À partir de mai, il est chargé des liaisons entre l'Etat-major des Forces françaises de l'intérieur (FFI) de Seine-et-Marne et celui de Paris.

C'est sous les ordres du colonel Rol-Tanguy, son chef qui deviendra un ami, qu'il mène inlassablement les opérations destinées à freiner et à gêner l'ennemi afin de ne lui laisser aucune tranquillité. Le 26 août, au cours des combats de la Libération, Louis Cortot est très grièvement blessé au visage par des éclats de balles explosives tirées par l'ennemi en déroute.

En dépit de cette grave blessure, il poursuit l'affrontement et n'accepte de rejoindre un poste sanitaire que sur ordre formel.

Tels étaient le sang-froid et l'abnégation de Louis Cortot.

Interné à l'Hôtel-Dieu où il est soigné, il n'a pas la satisfaction et la joie d'assister à la liesse de la Libération de Paris.

Mais le 11 novembre 1944, sa bravoure est récompensée publiquement par le Général de Gaulle qui le décore de la Croix de la Libération, à l'Arc de Triomphe.

Après sa convalescence, il prend en charge les milices patriotiques et la Garde civique républicaine pour la Seine-et-Oise et est notamment responsable de l'instruction des dossiers de jugement des collaborateurs.

Aspirant de réserve à la fin de la guerre, il retourne à la vie civile dans la branche aéronautique de Dassault.

Ceux qui ont connu Louis Cortot se souviendront de son affabilité en toutes circonstances que ne manquait pas d'égayer un sens de l'humour malicieux.

En témoigne cette anecdote qu'il aimait à évoquer : lorsqu'appelé, en 1945, devant le conseil de révision, il s'est présenté à sa convocation en uniforme, Croix de la Libération accrochée à la poitrine «Je me battais depuis déjà quatre ans ! Ils ont préféré me laisser partir...» ironisait-il encore, plus de soixante-dix ans après.

La liste des médailles qui sont venues récompenser la bravoure, l'engagement et le dévouement de Louis Cortot est longue : Croix de guerre 39/45, Croix du Combattant 39/45, Croix du Combattant volontaire 39/45, Croix du Combattant volontaire de la Résistance, sans oublier la Légion d'honneur au grade de Grand Officier que le Président de la République, François Hollande, lui a remise le 14 juillet 2016.

Pourtant, pourvu d'une grande humilité et d'un haut sens moral, Louis Cortot n'évoquait guère ses hauts faits que pour les fonder dans le cadre de l'action collective et de la camaraderie.

Une camaraderie, qu'il a continué d'entretenir toute sa vie, dans le cadre de son investissement en faveur du monde combattant associatif et en particulier à travers l'Association nationale des anciens combattants et amies de la Résistance, dont il était le président national.

Il concevait ce dévouement comme une marque de fidélité et comme un devoir envers ses frères d'armes et envers tous ceux qui avaient sacrifié leur vie pour un idéal commun. Celui de la Liberté. Celui de la République.

Évoquant son expérience partagée avec ses camarades résistants, Louis Cortot expliquait : «Nous étions dans une époque atroce et nous avions l'espoir. Parce que nous avions un idéal». Tout au long de sa vie, Louis Cortot a poursuivi la défense de cet idéal et des valeurs de la Résistance

«Nous étions dans une époque atroce et nous avions l'espoir. Parce que nous avions un idéal». Tout au long de sa vie, Louis Cortot a poursuivi la défense de cet idéal et des valeurs de la Résistance, énoncées dans le programme du Conseil national de la Résistance.

Je sais la joie qui a été la sienne, de voir l'instauration, en 2014, de la Journée nationale de la Résistance, célébrée chaque 27 mai, jour anniversaire de la réunion constitutive du Conseil national de la Résistance, sous l'égide de Jean Moulin en 1943.

Louis Cortot a aussi porté son engagement citoyen auprès des plus jeunes, pour œuvrer à la transmission de l'histoire, de l'esprit de Résistance et de l'amour de la patrie.

Allant à leur rencontre, témoignant de la guerre, il s'est fait passeur de mémoire et de valeurs.

À la jeunesse réunie à l'Élysée le 8 mai 2015, dans le cadre du Concours national de la Résistance et de la Déportation, que j'évoquais, Louis Cortot adressa ce message :

«Réfléchissez, n'acceptez pas les injustices, agissez. Pas parce que vous êtes sûr de réussir mais parce que c'est juste : c'est cela avoir un idéal.

Restez toujours vigilants. Intéressez-vous à ce qui se passe en France, en Europe, dans le monde. Tout vous concerne.

Défendez vos droits mais ayez aussi conscience de vos devoirs.

Vous pouvez le faire. J'ai confiance en la jeunesse».

Aujourd'hui, c'est la France qui est rassemblée, autour de l'épouse et de la famille de Louis Cortot pour, à son tour, adresser un message à l'un de ses héros : nous veillerons, nous n'oublierons pas, nous poursuivrons.

Pour que la voix des Compagnons de la Libération ne s'éteigne jamais».

UN RESISTANT, UN DEMOCRATE, UN HOMME DE BIEN...



Le 11 novembre 1944, alors que les combats libérateurs se poursuivent vers Belfort, Mulhouse, Strasbourg et autour des Poches de l'Atlantique, l'homme du 18 juin, le Chef de la France Libre, de la France Combattante, le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française, le général de Gaulle, accompagné sous l'Arc-de-triomphe par Winston Churchill, y décore personnellement de la Croix de la Libération – avec notamment les généraux François d'Astier de la Vigerie et Pierre Billotte – un jeune résistant FTPF-FFI de 19 ans, grièvement blessé quelques semaines plus tôt lors des combats de la libération de la Région parisienne : Louis Cortot (*sur la photo, tout à droite, avec un béret et des lunettes ; convalescent, il vient de perdre un œil*).

Louis Cortot n'utilisa jamais à des fins personnelles la prestigieuse décoration qui lui fut décernée ce 11 novembre 1944, le faisant l'un des 1 038 Compagnons de la Libération. Ainsi, il reprit une activité professionnelle dans la branche industrielle qui le passionnait, l'aéronautique, entrant en 1948 à la «Société des Avions Marcel Dassault» comme... ajusteur. Il y fera toute sa carrière professionnelle jusqu'à sa retraite en 1986 comme préparateur, après avoir été agent technique monteur hydraulique. Durant ces années, à son activité professionnelle il joignit des engagements citoyens, politique et syndical, prolongeant les idéaux démocratiques et sociaux du Programme du Conseil National de la Résistance.

Ayant à sa fondation rejoint l'Association des Anciens FFI-FTP, dont le dépassement en 1954, en s'ouvrant aux Résistants de tous mouvements et toutes formes de lutte de la Résistance, donna naissance à l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, l'ANACR, c'est en son sein qu'il s'investira pour la transmission de la mémoire des combats de la Résistance, de ses valeurs, en premier lieu à la jeunesse, pour poursuivre la lutte contre fascisme. Membre du Conseil national de l'ANACR depuis 1998, il en devint membre du Bureau national en 2002 et accéda à sa présidence en 2004, y restant jusqu'à ses derniers instants. Profondément dévoué à l'ANACR, répondant aux sollicitations de ses comités tant que ses forces le lui permirent, il eut un rôle décisif pour faire échec aux attaques externes et internes dont l'Association fut l'objet.

Louis Cortot était aussi un homme d'une extrême modestie, d'une profonde humanité, chaleureux, attentif aux autres, amical. Pour tous ceux qui l'ont connu, qui ont participé à ses côtés aux luttes et à l'animation de l'ANACR, sa disparition est une profonde douleur, il nous manquera. Poursuivre avec constance son action sera lui rester fidèle.

Jacques VARIN

DANS NOTRE AGENDA

14^e STAGE NATIONAL DE L'ANACR

DU VENDREDI 2 AU
DIMANCHE 4 JUIN 2017

À SAINT-DENIS, PRES DE PARIS

Au programme notamment : l'historique de l'ANACR, organiser un «Salon de la mémoire», les évêques et le pouvoir de Vichy, Elsa Triolet et Louis Aragon, deux écrivains dans la Résistance, les Appels de 1940, le Mont-Valérien, les villes «Compagnon de la Libération».

Contactez le Comité départemental de l'ANACR ou le siège national :
ANACR, 79, rue Saint-Blaise
75020 PARIS
anacresistance@wanadoo.fr

ANACR RANDO 18
Randonnées cyclistes
et pédestres sur la ligne
de démarcation du Cher
organisées par le comité
départemental de l'ANACR

Samedi 13 mai 2017

Renseignements : 07 87 75 36 64
anacr18@laposte.net

HOMMAGE A LOUIS CORTOT



Communiqué de Madame Najat VALAUD-BELKACEM, ministre de l'Éducation nationale

J'ai appris avec une grande tristesse et une vive émotion le décès de Louis Cortot, Résistant, Compagnon de la Libération, à l'âge de 91 ans.

Entré dans les rangs de la Résistance à l'âge de 15 ans, il a mené des actions héroïques au péril de sa vie contre l'occupant nazi avant d'être grièvement blessé lors des combats pour la Libération le 26 août 1944.

Décoré de la Croix de la Libération par le général de Gaulle à l'Arc de Triomphe, le 11 novembre 1944, Louis Cortot était Président de l'Association nationale des anciens combattants et ami(es) de la Résistance (ANACR) et membre du Conseil de l'Ordre de la Libération depuis décembre 2010. Le Président de la République l'avait invité à intervenir lors de la cérémonie du Concours national de la Résistance et de la Déportation, le 8 mai 2015, à l'occasion du 70^e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie.

À cette occasion, Louis Cortot avait raconté, devant les lauréats du concours, ses souvenirs de la Libération.

Comme personnalité de la Résistance, il avait accepté de siéger au sein du Comité stratégique du CNRD dont il a été un acteur de la rénovation pour poursuivre le travail de mémoire et de prévention contre toutes les formes d'extrémisme.

J'adresse mes plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Monsieur Jacques GOUJAT Président de l'Union Française des Associations de Combattants (UFAC)

C'est avec beaucoup de tristesse que nous venons d'apprendre le décès de votre Cher Président, Louis Cortot et, dans ces douloureuses circonstances, nous vous adressons les condoléances de l'UFAC. Avec ce valeureux Compagnon de la Libération disparaît un Grand Résistant, qui toute sa vie a servi le monde Combattant.

Nous partageons votre peine.

DASSAULT AVIATION salue la mémoire de Louis Cortot

«...Aspirant de réserve à la fin de la guerre, il retourne à la vie civile comme ajusteur chez Dassault en 1948. Il est muté au département des équipements en 1961 où il s'occupe de montage sur les prototypes. Promu agent technique monteur hydraulique en 1966, puis préparateur en 1976, il prend sa retraite en 1986.

«Louis Cortot faisait partie de ces salariés et dirigeants de Dassault Aviation qui se sont illustrés pendant la dernière guerre : Benno-Claude Vallières (PDG - parachutiste SAS), Henri Déplante (directeur général technique - parachutiste SAS), Xavier d'Iribarne (directeur général de la production - 1^{er} DB), le général Paul Dassault (frère de Marcel, responsable militaire des FTP), Marcel Dassault lui-même (opposant à la collaboration, interné par Vichy avec sa famille, déporté à Buchenwald).

«À cette liste, s'ajoutent les dizaines de salariés fusillés par les nazis pour actes de résistance dans les différentes usines du Groupe. «Emue et attristée, la société Dassault Aviation rend hommage au parcours de Louis Cortot».

Message de Monsieur Pierre LAURENT secrétaire national du PCF

Officier de la Légion d'Honneur et fait Compagnon de la Libération, président de l'ANACR (Association nationale des anciens combattants de la Résistance), Louis Cortot vient de nous quitter et c'est une grande peine pour les communistes français. Entré en résistance à l'âge de 15 ans, Louis Cortot prend contact avec l'Organisation spéciale (OS) du Parti communiste et manifeste son désir de participer à l'action directe ; il commence par récupérer des armes, couper des lignes téléphoniques et distribuer des tracts. C'est dans l'usine dans laquelle il travaille qu'il confectionne les bombes qu'il va utiliser lors de ses missions. A 18 ans, il est un des responsables des FTP de la région parisienne, jouant tout au long de ses années de Résistance un rôle reconnu et essentiel. Le 11 novembre 1944, quelques mois après la Libération, il est décoré de la croix de la Libération par le général de Gaulle à l'Arc de Triomphe.

Militant politique, syndical, il fait toute sa carrière professionnelle dans la branche aéronautique chez Dassault. A la retraite, il continue à s'investir dans les combats de la mémoire de la Résistance. Chaque année, il contribue activement, avec les associations de résistants de toute la France, à l'organisation du concours national de la Résistance et de la déportation, auquel ont encore participé l'an dernier plusieurs dizaines de milliers d'élèves.

Toujours présent, malgré son âge, dans toutes les grandes manifestations de commémoration, il s'est battu sans relâche pour que vive la mémoire de la Résistance, et qu'elle ne disparaisse pas des manuels scolaires. Ce passeur de la mémoire enrageait face aux positions du Président Sarkozy, et je me souviens en particulier de ses justes prises de positions contre l'abandon de l'histoire dans les programmes des terminales S.

Avec Louis Cortot, nous perdons un témoin majeur de ces années décisives de l'histoire de notre pays, un militant resté toujours fidèle à ses idéaux de jeunesse.

Au nom des communistes, et en mon nom, je présente toutes nos condoléances, à la famille, aux proches, à ses compagnons, aux membres de l'ANACR.

De nombreux messages

Parmi eux, citons ceux de la DMPA, de la Fondation de la Résistance, de l'ANCAC, de la FNDIRP, de l'ARAC, de l'AFMD, des Anciens du 15-1, de l'Amicale des Anciens Guérilleros en France, de l'Association pour le souvenir des fusillés du Mont-Valérien, de l'ANFFMRF, de Michel Destot, député de l'Isère, du maire de Sombornon...

COMMUNIQUE DE L'ANACR

C'est avec une profonde tristesse que nous devons faire part de la disparition de Louis Cortot, Compagnon de la Libération, Grand Officier de la Légion d'Honneur, Combattant Volontaire de la Résistance, Président de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(es) de la Résistance (ANACR), décédé dimanche 5 mars à l'hôpital des Armées Bégin à Saint-Mandé.

Né le 26 mars 1925 à Sombornon en Côte-d'Or dans une famille ouvrière venue en 1937 s'installer en Région parisienne, il fréquenta peu avant-guerre un club d'aviation populaire et étudia dans une école professionnelle de Suresnes avant de devenir ajusteur.

À peine âgé de 16 ans, Louis Cortot rejoignit la Résistance à l'Occupation et au régime de Vichy début 1941 au sein de l'Organisation Spéciale (O.S.), qui sera une composante fondatrice des Francs-Tireurs et Partisans Français (FTFP).

Après avoir commencé son action de Résistance par la récupération d'armes, le sabotage de lignes téléphoniques et des distributions de tracts, il va confectionner dans l'usine où il travaille des bombes qui serviront aux actions armées auxquelles il va participer, tels le déraillement d'un train de tanks fabriqués aux usines Renault, un sabotage de transformateur-disjoncteur à Issy-les-Moulineaux en mai 1942, le grenadage d'un convoi de jeunesses hitlériennes à Trappes, la destruction en juillet 1942 d'un bureau du Rassemblement national populaire (RNP) à Boulogne-Billancourt, puis celle à Courbevoie d'un bureau d'embauche d'ouvriers français volontaires pour le travail en Allemagne.

En janvier 1944, il participe à l'implantation d'un maquis FTFP à Saint-Mammès et, à partir de mai, il est chargé des liaisons entre les états-majors FFI de Seine-et-Marne et de Paris. C'est lors d'une de ces missions de liaison que, le 26 août 1944, lors des combats de la Libération, il sera très grièvement blessé à la face à Lieusaint en Seine-et-Marne, par des éclats de balles explosives, perdant un œil.

Le 11 novembre 1944, il est décoré sous l'Arc-de-Triomphe de la Croix de la Libération par le général de Gaulle.

Retourné à la vie civile, il fera à partir de 1947 toute sa carrière dans l'industrie aéronautique.

Toute sa vie fidèle aux idéaux de la Résistance dont il poursuivit les combats, engagé dans le travail de transmission de la mémoire des combats et des valeurs de la Résistance, il inscrit son action au sein de l'Ordre de la Libération, dont il était devenu en décembre 2010 membre du Conseil de l'Ordre et de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(es) de la Résistance (ANACR), dont il était depuis 2004 président national.

Homme d'une grande modestie, d'une grande simplicité, chaleureux, Louis Cortot restera par son combat de Résistance et sa vie un exemple, présent dans toutes les mémoires de ses camarades du Bureau National de l'ANACR, pour tous les adhérents de l'ANACR, qui perdent un ami très cher.

En ces moments très douloureux, nous tenons à dire notre affection à son épouse, à ses enfants et petits-enfants, à tous ses proches, nous partageons profondément leur peine.

Le Bureau National de l'ANACR (6 mars 2017)

MESSAGE DE LOUIS CORTOT À LA JEUNESSE



Le CNRD a rassemblé pour le concours 2014 plus de 35 000 élèves, de plus de 1 700 établissements. Ce 8 mai 2015, 70^e anniversaire de la victoire en 1945 sur le nazisme, c'est à l'Élysée, sous la Présidence de Monsieur le Président de la République, que leurs prix ont été remis aux lauréats nationaux. Ils ont entendu lors de cette cérémonie un grand témoin, Louis Cortot, Compagnon de la Libération, Président de l'ANACR :

« Permettez-moi d'abord de me présenter :
Je m'appelle Louis Cortot. Je suis né près de Dijon, il y a 90 ans.

En 1940, j'avais 15 ans. En 1945, j'avais 20 ans.
J'ai participé à la Résistance intérieure dans le mouvement des Francs-Tireurs et Partisans français. J'ai été blessé à la tête durant les combats de la Libération. J'ai perdu la vision d'un œil.

J'ai été fait Compagnon de la Libération par le général de Gaulle le 11 novembre 1944.

POURQUOI ME SUIS-JE ENGAGÉ ?

« J'ai grandi en Côte-d'Or puis à Paris. Mes parents étaient artisans.

Dans ma famille et à l'école de la République, j'ai été éduqué et averti des horreurs de la guerre. Mon oncle qui était né en 1856 me parlait de la guerre de 1870. Mon père, c'était celle de 1914-1918. Et moi j'ai connu celle de 1939-45.

J'avais 14 ans quand elle a commencé, mais je savais depuis longtemps que la paix était en danger. Je savais ce que Hitler voulait. J'avais vu ce qu'il avait fait avec Mussolini en Espagne.

Je participais aussi à des mouvements de jeunesse. Pour mes parents, le Front populaire cela avait été les lois sociales. Pour moi cela a été l'Aviation Populaire, une belle aventure qui avait été inventée par les ministres Pierre Cot et Jean Zay pour que la jeunesse et les classes populaires puissent piloter. Eux aussi pensaient déjà à la guerre qui venait.

En 1940, j'ai vu la défaite. Les Allemands étaient dans mon pays et on ne les avait pas invités : c'était ce que je pensais alors.

J'ai vu aussi la création de l'Etat Français. Pour moi, la France c'était la République, les droits de l'homme, les lois qui protègent. Ce n'était pas le gouvernement de Vichy.

Dans la Région parisienne où j'étais, ce fut le temps de la faim, pour moi comme pour la majorité

des gens qui ne pouvaient pas payer les tarifs exorbitants du marché noir.

Les hivers étaient rigoureux, on avait froid dans les écoles, on gardait manteaux et gants.

Toute circulation avec des véhicules à moteur était interdite aux particuliers.

C'était l'économie de guerre et le couvre-feu.

Au début de l'année 1941, j'ai dû arrêter mes études pour aller travailler dans une usine.

C'est à ce moment-là que je suis entré dans la Résistance. Je n'avais pas 16 ans. Depuis longtemps, avec mes camarades, on cherchait quoi faire. On a fini par rejoindre un groupe qui s'appelait l'Organisation Spéciale.

Les jeunes qui sont entrés dans la Résistance au début de l'Occupation n'étaient pas nombreux.

Pour la plupart, c'étaient des jeunes qui faisaient partie comme moi de mouvements de jeunesse, étudiants, sportifs, scouts, qui s'étaient intéressés à la vie du pays et à la situation internationale (la guerre d'Espagne, le Front Populaire, Munich, la montée du nazisme). Des jeunes qui avaient été humiliés par la débâcle et par l'occupation allemande.

Il y avait aussi beaucoup de femmes et de jeunes filles. Elles furent souvent des agents de liaison formidables. Quelques-unes aussi prirent part à la lutte armée.

Elles firent preuve de courage et d'engagement, et mettaient sans cesse leur vie en péril au cours de leurs actions. Certaines Résistantes furent internées, déportées.

La contribution des femmes et des jeunes filles à la libération du territoire fut essentielle. On n'en parle pas assez.

QU'AI-JE FAIT DANS LA RESISTANCE ?

« Mes activités pendant cette période se sont passées en Région parisienne. J'ai commencé par des

MESSAGE DE LOUIS CORTOT À LA JEUNESSE

petites tâches comme récupérer des armes, couper des lignes téléphoniques, distribuer des tracts.

Puis j'ai participé à des opérations de sabotage. Notre mission, c'était de désorganiser la machine de guerre de l'armée d'occupation en Ile-de-France. J'ai par exemple participé à faire dérailler un train de tanks qui venait des usines Renault.

J'ai eu beaucoup de chance pendant longtemps, car je n'ai jamais été arrêté. En 1944, je suis devenu agent de liaison entre l'état-major des Forces Françaises de l'Intérieur de Seine-et-Marne et celui de Paris, commandé par le colonel Rol.

Pour se déplacer, il n'y avait que la bicyclette mais peu de pneumatiques. Pour les cartes d'alimentation, nous faisons des commandos dans les mairies et les centres de distribution.

Des gens nous ont aidés sans que personne ne le sache. Je me souviens que dans une commune de Seine-et-Marne où nous étions intervenus, le secrétaire de mairie nous avait accueillis en nous disant : « eh bien, ce n'est pas trop tôt, depuis le temps que je vous attends ». Cet homme et son épouse étaient formidables. Ils cachaient chez eux deux enfants juifs et ils ont mis à notre disposition une chambre dans leur pavillon, que nous avons utilisée jusqu'à la Libération en août 1944.

J'ai été grièvement blessé à la fin des combats de la Libération de Paris. J'étais en route le 25 août 1944 et à Lieusaint, en Seine-et-Marne, j'ai croisé des Allemands en déroute qui m'ont tiré dessus. J'ai perdu un œil et 70 ans plus tard, j'ai toujours un éclat de métal dans la tête.

La Libération de Paris, la liesse et la fête, je ne les ai pas vues, car j'étais à l'Hôtel-Dieu en train d'être soigné.

Ensuite je me suis remis et j'ai continué la guerre. Quand j'ai été appelé en 1945 pour passer le conseil de révision, je suis arrivé en uniforme, je me battais depuis déjà quatre ans ! Ils ont préféré me laisser partir...

PENDANT LA GUERRE, JE NE PENSais PAS TROP A LA SUITE...

« Pour nous, la priorité c'était de libérer le pays. Mais on voulait tous que ce soit mieux après. Nous avons vu l'effondrement de la France, et tout ce que le Front populaire n'avait pu faire.

Nous voulions le retour de la République, et c'est aussi pour cela que les Résistants se battaient. Pour prendre en main nous-mêmes notre destin. C'était la mission des commissaires de la République. Le dernier d'entre eux était mon ami Raymond Aubrac qui est mort en 2012.

Leur rôle a été très important. Après la Libération, pendant environ 6 mois, tout était décentralisé, même les événements civils et militaires, et ce n'était pas évident de parcourir le même chemin et de maintenir les mêmes valeurs pour l'unité de notre République.

En 1945, il ne nous restait qu'une chose à faire, c'était de reconstruire, appliquer le programme du

Conseil National de la Résistance, adopté à l'unanimité le 15 mars 1944 par les organisations de Résistance, les partis politiques et les syndicats résistants.

Le sacrifice de tous ceux qui s'étaient engagés au péril de leur vie pour combattre la barbarie nazie et lutter pour la liberté, trouvait ainsi son accomplissement.

Beaucoup de progrès qui nous semblent normaux aujourd'hui viennent directement de ce programme, la sécurité sociale, les retraites, le droit du travail, l'accès à la culture... Il faut le relire car il reste une inspiration.

Maintenant je suis en retraite, je fais partie d'une association d'anciens résistants. Nous défendons les valeurs de la Résistance énoncées dans le programme du CNR, et nous veillons à la mémoire de nos camarades qui ont donné leur vie pour que nous puissions vivre dans la paix.

QU'EST-CE QUE JE RETIENS DE MON EXPERIENCE DANS LA RESISTANCE ?

« D'abord la camaraderie. Le sentiment de solidarité qui nous unissait, la confiance qu'on se faisait. C'est quelque chose que je n'ai plus jamais retrouvé avec cette intensité.

Aussi l'espérance. Nous étions dans une époque atroce, et nous avions l'espoir. Parce que nous avions un idéal.

Aujourd'hui je rencontre beaucoup de jeunes. Grâce au Concours national de la Résistance et de la Déportation, je vais leur parler de ce que j'ai vécu. Je suis frappé par le nombre d'entre eux qui doutent de l'avenir. C'est très différent de ce que nous avions connu.

Ils ont parfois du mal à comprendre comment nous vivions. Les privations, la faim, le froid. Ils se demandent aussi ce qu'ils auraient fait à notre place.

C'est peut-être ce que vous vous demandez aussi. Personne ne peut répondre à cette question.

Mais ce que je peux vous dire, c'est que vous avez une chance extraordinaire. Vous vivez une époque avec des progrès que je ne pouvais même pas imaginer lorsque j'avais votre âge.

J'ai connu une France où il y avait très peu d'automobiles, pas d'eau courante dans les logements, pas de gaz, pas d'électricité.

Mais j'avais quelque chose de bien plus précieux, de bien plus utile pour une vie : j'avais un idéal.

Réfléchissez, n'acceptez pas les injustices, agissez. Pas parce que vous êtes sûr de réussir, mais parce que c'est juste : c'est cela avoir un idéal.

Restez toujours vigilants. Intéressez-vous à ce qui se passe en France, en Europe, dans le monde. Tout vous concerne.

Défendez vos droits, mais ayez aussi conscience de vos devoirs.

Vous pouvez le faire. J'ai confiance en la jeunesse.»

UN FRANÇAIS EXECUTE POUR TENTATIVE D'ATTENTAT CONTRE HITLER

De 1921 à 1945, une quarantaine d'attentats ou tentatives d'attentats eurent lieu contre Hitler : tous échouèrent, la plupart avant leur réalisation ou quand ils eurent lieu en raison des circonstances. Les deux plus célèbres sont celui du 20 juillet 1944 à la «Wolfsschanze» («Tanière du loup»), quartier général du führer en Prusse-Orientale, attentat auquel Hitler échappa de peu – il y eut 4 tués – et qui ébranla le régime nazi, et auparavant celui,

le 8 novembre 1939, de la «Burgerbraukeller», la brasserie munichoise où Hitler commémorait annuellement le putsch nazi de 1923 et où l'ébéniste Johann George Elser fit exploser une bombe qui fit 7 victimes ; Hitler était parti... 13 minutes plus tôt. Un an auparavant, toujours à Munich, avait avorté le 9 novembre 1938 un projet d'attentat contre Hitler qui avait pris naissance... en France, dans une petite ville des Côtes-du-Nord.

Outre ces deux attentats ayant eu lieu et échoué, il y eut – notamment après l'après l'accession d'Hitler – plusieurs autres tentatives de l'éliminer physiquement.

Ainsi, le 4 mars 1933, à Königsberg, en Prusse orientale, le menuisier Kurt Lutter et d'autres membres de la *Kommunistische Partei Deutschland* (KPD, Parti communiste allemand) envisagèrent de tuer Hitler en faisant exploser une bombe lors d'un meeting de campagne électorale ; dénoncés, ils furent arrêtés avant d'avoir pu mettre leur projet à exécution.

En 1934, c'est un juriste allemand communiste, Josef «Beppo» Römer et un avocat, Nikolaus von Halem, qui élaborent un plan d'attentat, ils seront découverts. Römer sera un temps emprisonné à Dachau jusqu'en 1939 ; tous deux seront impliqués en 1942 dans une nouvelle tentative et guillotins.

En décembre 1936, un étudiant juif, Helmut Hirsch, fut arrêté à Stuttgart en prenant possession d'une bombe destinée à un attentat contre Hitler. Le 8 mars 1937, il est condamné à mort et exécuté.

En 1938, une nouvelle tentative d'attentat va avoir lieu à Munich, sa spécificité par rapport aux précédents et à nombre de celles qui auront lieu par la suite, est d'avoir, à plusieurs centaines de kilomètres de là, en France, été conçue et préparée par un Suisse, Marcel Bavaud, et un... Français, Marcel Gerbohay.

DANS UN SEMINAIRE BRETON...

Langueux est une petite cité proche de Saint-Brieuc quand en 1843-1844 est installée dans son château Saint-Ilan datant du 15^e siècle une «colonie pénitentiaire agricole», ferme expérimentale sous la tutelle de la Société d'agriculture de Saint-Brieuc, à laquelle viendra s'adosser à partir de mai 1847 un orphelinat agricole. Viendront s'adjoindre à l'existant en 1845 une «Ecole des contremaîtres» appelée aussi «Institut religieux», destinée à accueillir les «Frères laboureurs de Saint-Ilan» auxquels succéderont en 1855 les religieux de la Congrégation du Saint-Esprit, qui encadreront les établissements jusqu'en 1903, ainsi qu'une «Ecole des patrons» destinée aux fils de patrons édifiée au milieu du 19^e siècle, des logements notamment pour les orphelins.

Après la séparation de l'Eglise et de l'Etat, Saint-Ilan va être réorganisé en une Ecole d'Horticulture, une Ecole primaire (26 élèves) et un «Séminaire de Vocations tardives» (16 élèves).

C'est la présence de ce Séminaire de vocations tardives qui va attirer la venue à l'automne 1935 à Langueux d'un jeune Suisse de 20 ans originaire de Neufchâtel, Maurice Bavaud, fils d'un employé postal de la Confédération ayant une certaine aisance, et qui avait entamé un apprentissage de dessinateur technique. Profondément religieux, il va décider de se vouer au sacerdoce et de suivre des cours de théologie trois ans durant à Saint-Ilan.

Il va y rencontrer un jeune Breton orphelin de père de 18 ans, originaire de Pacé, en Ille-et-Vilaine et qui, après avoir été formé à l'école d'horticulture, avait rejoint le séminaire des vocations tardives, Marcel Gerbohay ; lequel – bien que maladif et sujet à des crises nerveuses et de somnambulisme – va avoir sur lui une influence considérable.

Gerbohay, ayant un charisme certain, rassemble plusieurs de ses condisciples dans une «société secrète», la «Compagnie du Mystère», lieu de discussions sur la situation internationale, dans lesquelles il manifeste un anticommunisme, mais où s'affirme aussi une hostilité à l'égard d'Hitler, danger pour le catholicisme allemand, et le souhait de s'en débarrasser.

À l'été 1938, de retour à Neufchâtel pour des vacances, Maurice Bavaud ne va pas revenir à Saint-Ilan mais, sur les conseils de Marcel Gerbohay, partir en Allemagne en octobre 1938, «pour étudier l'allemand».

LA TENTATIVE D'ATTENTAT

Arrivé en Allemagne, il se rend d'abord à Berlin et envisage, grâce à l'aide non consciente d'un parent de pénétrer un bâtiment officiel du Reich pour y abattre Hitler. Se rendant compte de la difficulté, il décide d'opérer lors d'un déplacement officiel du Führer, et s'établit à Munich et Berchtesgaden pour surveiller les allées et venues d'Hitler.

Après s'être entraîné au tir dans les bois près de Munich, il décide de passer à l'action le 9 novembre 1938 lors d'une marche commémorative nazie dans les rues de Munich, en ayant le projet de tirer avec un 6,35 sur Hitler sur la place de l'Eglise du Saint-Esprit. L'enthousiasme de la foule qu'exprime la forêt de bras tendus faisant le salut hitlérien créant un écran va l'empêcher de tirer.

Dans les jours qui suivirent il abandonna et partit pour Paris. Arrêté par hasard par un contrôle par la *Reichsbahnpolizei* car il n'a pas de billet de train, on trouve sur lui



Maurice Bavaud. Il n'existe pas de photo de Marcel Gerbohay

son arme et des documents compromettants. Interrogé, torturé, il admet son projet d'assassinat, et évoque le rôle de Marcel Gerbohay. Conduit devant le «Tribunal du peuple» présidé par Freisler, il est condamné à mort le 18 décembre 1938. Abandonné à son sort par les autorités suisses, l'ambassadeur suisse condamnant publiquement son geste, il est exécuté le 14 mai 1941 à la prison de Plötzensee.

L'EXECUTION DE GERBOHAY

Juin 1940, la France vaincue voit sa partie nord – dont la Bretagne – occupée. Les services de police et de renseignement allemands vont y faire la chasse aux opposants, aux Résistants mais aussi aux antifascistes allemands ; et ils sont venus avec leurs dossiers, dont celui de Maurice Bavaud.

Marcel Gerbohay va être arrêté le 1^{er} janvier 1942 chez sa mère au domicile familial de la Touche-Milon à Pacé.

Incarcériel d'abord à la prison rennaise Jacques-Cartier, il est déporté en Allemagne le 15 septembre 1942 par la gare parisienne de l'Est, à destination de Berlin où il est interné à la prison berlinoise de Plötzensee. Jugé par le «Tribunal du peuple» qui l'accuse «d'avoir en 1938 en Allemagne, en France et en Suisse, essayé de convaincre le ressortissant suisse Maurice Bavaud, d'entreprendre l'assassinat du Führer», il est condamné à mort en janvier 1943.

Son recours en grâce ayant été rejeté le 30 mars, il est guillotiné le 9 avril 1943.

RESISTANTS TCHECOSLOVAQUES ET FRANÇAIS...

Lorsque début août 1914 éclate la Première Guerre mondiale, la Tchécoslovaquie n'existe pas encore, lorsque le 10 mai 1940 la Wehrmacht passe à l'offensive à l'Ouest, aux Pays-Bas, en Belgique, au Luxembourg et en France, la Tchécoslovaquie n'existe plus.

C'est la formation à Paris, en février 1916, du Conseil National Tchécoslovaque (CNT), fondé par les Tchèques Tomas Mazaryk et Edvard Benès, et le Slovaque Milan Stefanik, qui préfigure le futur Etat tchécoslovaque.

La naissance va en être proclamée le 30 juin 1918... en France, dans le petit village vosgien de Darney, en présence d'Edvard Benès, secrétaire du Conseil national tchécoslovaque (CNT) à Paris, et du Président de la République Raymond Poincaré ; lequel reconnaît officiellement – au nom de tous les Etats alliés – le droit des Tchèques et des Slovaques à vivre dans un Etat indépendant et souverain. La France reconnaît ainsi la légitimité du CNT, présidé par Mazaryk, comme étant le représentant des peuples tchèque et slovaque.

À cette date du 30 juin 1918, des Tchèques et des Slovaques – alors citoyens austro-hongrois – avaient rejoint le combat des Français contre l'invasion allemande ; certains dès son début en août 1914, en intégrant la Légion étrangère, y formant la 1^{re} compagnie, bataillon C du 2^e régiment de marche du 1^{er} étranger à Bayonne : c'est la compagnie «Nazdar», qui sera anéantie le 9 mai 1915, lors du combat de la Targette en Artois.

Il aura fallu attendre cette reconnaissance du CNT par la France en 1918 pour qu'y soit formée officiellement une Brigade tchécoslovaque, laquelle intégrera la 53^e Division d'infanterie de l'Armée française et sera envoyée en Haute-Alsace ; transférée en Argonne, en Ardenne et Champagne, elle participera aux dernières batailles de la Guerre. 650 légionnaires tchécoslovaques seront tombés entre 1914 et 1918.

À l'automne 1919, forte de 9 600 hommes, la Brigade tchécoslovaque, formée, entraînée et équipée, quittait la France et rejoignait le nouvel Etat Tchécoslovaque.

Ce nouvel Etat va à sa naissance rassembler dans ses frontières 51% de Tchèques en Bohême et Moravie, 23,4% de germanophones sur son pourtour montagneux des Sudètes et des Carpates, 14% de Slovaques, en Slovaquie, 5,5% de Hongrois dans le Sud de la Slovaquie, 3,4% d'Ukrainiens à l'Est, en Ruthénie.

Cette composition ethnique conduira entre les deux guerres à des rapports souvent difficiles entre les nationalités du pays, ainsi qu'à des tensions avec ses voisins : montée du nationalisme slovaque, revendications hongroises sur le sud de la Slovaquie et surtout, principalement après l'arrivée d'Hitler au pouvoir en janvier 1933, radicalisation pro-allemande et pronazie au sein des germanophones des Carpates et des Sudètes, exacerbée par un clone du Parti Nazi, le *Sudeten Deutsche Partei*.

C'est ce problème des Sudètes qui va sceller le sort de la Tchécoslovaquie.

Encouragé par la passivité militaire de la France et de la Grande-Bretagne lors de son annexion de l'Autriche en mars 1938, Hitler va multiplier les menaces de guerre à l'automne 1938 pour – dit-il alors – venir en aide aux Allemands des Sudètes qu'il prétend être persécutés par les Tchèques.

La réponse de la France et de la Grande-Bretagne va être d'accepter la tenue d'une conférence à Munich, dont on connaît le résultat immédiat : la cession le 30 septembre 1938 à Hitler des Sudètes, avec toutes les fortifications, industries de guerre et ressources minières s'y trouvant.

Chef de la mission militaire française en Tchécoslovaquie depuis 1926, le général Louis-Eugène Faucher, ayant désapprouvé la position du gouvernement français de recul devant Hitler, avait démissionné le 23 septembre 1938 et s'était mis à la disposition de l'Armée tchécoslovaque.¹

Six mois après Munich, les troupes allemandes entraient le 21 mars 1939 dans Prague... la Slovaquie proclamait son «indépendance» sous protectorat allemand, les Hongrois s'emparaient de la Ruthénie, La Tchécoslovaquie avait cessé d'exister.

La France et l'Angleterre continuèrent de... ne rien faire. Leur attitude, en particulier celle de la France, qui avait signé le 16 octobre 1925 une alliance militaire avec la Tchécoslovaquie prévoyant que «Dans le cas où la Tchécoslovaquie ou la France viendraient à souffrir d'un manquement aux engagements intervenus entre elles et l'Allemagne, en vue du maintien de la paix générale, la France et réciproquement la Tchécoslovaquie s'engagent à se prêter immédiatement aide et assistance...» – va être durement ressentie, vécue comme une trahison par la population tchèque.

CONTRE L'INVASION NAZIE

Malgré cela, des Tchèques et des Slovaques qui refusent le démembrement de leur pays et l'oppression nazie directe en Bohême-Moravie et fasciste en Slovaquie qui s'y instaure, vont, après avoir résidé quelques mois en Pologne voire transité par la Hongrie et les Balkans vers le Liban, rejoindre la France où, après son entrée en guerre avec le Reich début septembre 1939, va être constitué, début octobre suivant, un «Conseil National Tchécoslovaque».

Avec lequel la France va signer dès le 2 octobre un traité permettant la reconstitution sur le sol français de l'Armée tchécoslovaque, placée sous l'autorité du commandement militaire français.

Le 17 novembre suivant, la France reconnaît le Gouvernement provisoire formé par le Conseil National Tchécoslovaque, qui mobilise tous les Tchécoslovaques résidant en France ; la communauté civile tchécoslovaque en France en 1939 étant de l'ordre de 50 000 à 60 000 personnes.

Cette armée – qui comptera jusqu'à 11 400 hommes début juin 1940 dans la 1^{re} Division tchécoslovaque – va être formée au camp d'Agde, dans l'Hérault ; parmi ceux qui la rejoignent 500 anciens des Bridages internationaux, dont nombre avaient été internés dans les camps voisins de la Région (Gurs, Argelès...). À partir du 6 juin 1940, deux de ses trois régiments vont participer à la bataille de France, dans la région de Coulommiers, entre Ourcq et la Ferté-sous-Jouarre. 113 pilotes tchécoslovaques auront aussi participé à la bataille de France, une cinquantaine furent tués ou blessés.

Après l'Armistice du 22 juin 1940, les unités tchécoslovaques reçoivent l'ordre de se replier vers Agde, d'où 3 000 hommes partiront via le port de Sète vers

l'Angleterre, 1 millier y arriveront par d'autres voies, la plupart des autres seront démobilisés après deux mois d'internement à Agde ; beaucoup d'entre eux seront versés dans les Groupements de travailleurs étrangers créés par le



Le président Benès avec des aviateurs des Forces Tchécoslovaques libres.

régime pétainiste le 22 septembre 1940.

Ceux réfugiés en Angleterre intégreront les Forces tchécoslovaques libres, sous l'autorité du Gouvernement provisoire tchécoslovaque placé sous la présidence d'Edvard Benès qui s'est replié à Londres. Le 29 septembre 1942, par une lettre du général de Gaulle, président du Conseil National Français, envoyée au Président Benès, la signature française des Accords de Munich est rendue caduque.

En 1941, on estimait à 35 000 le nombre de Tchécoslovaques résidant en France, dont 15 000 en zone occupée. La Résistance va trouver parmi eux des combattants de la Liberté et la libération de la France.

Jusqu'à l'occupation de la zone Sud en novembre 1942, le Gouvernement pétainiste garda une certaine continuité dans les relations diplomatiques, qui ce qui permit par exemple le maintien un temps de l'ouverture du Consulat tchécoslovaque de Marseille, en liaison avec le Gouvernement provisoire de Londres : il sera une source de fiches de démobilisation en blanc, de passeports qui profiteront à des clandestins, dont les premiers seront les anciens brigadistes tchécoslovaques. Une quarantaine n'ayant pu s'échapper, inter-

¹ Pendant l'Occupation, Chef de la région B (Sud-ouest) de l'A.S. ; il fut arrêté par la Gestapo le 29 janvier 1944.

TCHÉCOSLOVAQUES DANS LA RESISTANCE

nés au Vernet ou à Gurs, seront déportés en Algérie au camp de Djelfaa.

Paris, à l'été 1939, avait été un centre de regroupement de dirigeants et militants du Parti communiste tchécoslovaque, anciens des Brigades internationales, membres de la Direction du Parti communiste tchécoslovaque passé à la clandestinité après son interdiction en Tchécoslovaquie au lendemain des Accords de Munich, un temps repliée en Pologne puis se répartissant entre Moscou et Paris.

DANS LA RESISTANCE EN FRANCE

Ce qu'illustre le parcours d'un homme : Artur London, ancien dirigeant des Jeunesses communistes tchécoslovaques, parti en Espagne où notamment il supervisera les volontaires tchécoslovaques des Brigades internationales. Replié en France après le retrait des Brigades, installé à Ivry avec son épouse Lise, belle-sœur du député et dirigeant communiste Raymond Guyot, il devient en octobre 1939 dirigeant du Bureau parisien du Parti communiste tchécoslovaque.

En août 1940, après la défaite française et l'occupation de la zone nord, il va former



Artur London.

avec les Polonais Louis Gronowski et Jacques Kaminski, le triangle de direction de la Main-d'œuvre immigrée, la M.O.I., il sera plus spécifiquement chargé de la propagande en direction des ressortissants tchécoslovaques, yougoslaves, roumains et hongrois. Ensuite il dirigera, avec un Autrichien et un Allemand, le «Travail Allemand», dirigé vers les soldats de la Wehrmacht ; dont de jeunes Tchécoslovaques enrôlés de force. Arrêté le 12 août 1942, il sera déporté à Mauthausen.

Les communistes tchécoslovaques – avec parmi eux les interbrigadistes – vont être les éléments moteurs et organisateurs de la participation des Tchécoslovaques à la Résistance en France, même si la création dans la clandestinité en 1941 d'un nouveau Conseil National Tchécoslovaque (CNT) traduit une volonté d'élargissement politique.

Peter Aloik Neuer, ancien commissaire politique tchécoslovaque des Brigades, interné au Vernet, évadé, rejoignit Paris : il fera partie de l'Organisation Spéciale (O.S.) du Parti Communiste français, puis du Triangle de direction de la M.O.I. et de celui des FTP-M.O.I. Arrêté le 5 juillet 1943, il fut passé par les armes le 6 octobre 1943 au Mont-Valérien. Il repose au cimetière parisien d'Ivry-sur-Seine.

Les Résistants tchécoslovaques menèrent à la fois une lutte de propagande – en imprimant tracts et journaux clandestins, en tchèque et en slovaque mais aussi en français, telle «Tchécoslovaquie nouvelle» – et une lutte armée.

En mai 1943 furent formés dans la Région pyrénéenne deux détachements de maquisards tchèques : le Groupe «République Tchécoslovaque» et le Groupe «Edvard Benès» : Stanislav Dvovak, Erich Semelman, Zezula tombèrent

dans les affrontements avec Allemands. Forts de 250 hommes, ils rejoindront, la Libération venue, la 1^{re} Armée française et seront engagés sur le Front des Vosges.

Les premiers groupes de combat tchécoslovaques urbains sont nés en Région parisienne début 1944, avant de s'étendre au midi et au Pas-de-Calais. Ils vont être particulièrement actifs dans la période de l'Insurrection nationale, en particulier à Paris ;

Le 19 août 1944, à 8 h 30 un groupe de combat tchécoslovaque occupe le bâtiment de la colonie tchécoslovaque, 18 rue Bonaparte, où va être établi l'état-major des Groupes de combat, le lendemain 20 août, ils libèrent l'Ambassade avenue Charles-Floquet et d'autres édifices.

Le 22 août 1944, le Comité National Tchécoslovaque en France publie un communiqué : «Le Comité National Tchécoslovaque salue le levée en masse du peuple français contre l'occupation allemande. Les patriotes tchécoslovaques, guidés par leur C.N. ont pris part à la lutte commune comme partisans et comme soldats dans les maquis côte à côte avec leurs frères français ;

«Nos groupes de combat, en collaboration et sous la direction des commandants des FFI vont continuer la lutte en combattant contre l'ennemi commun jusqu'à la victoire complète,

«Que vive et fleurisse la République française libre et forte,

«Que vive et fleurisse la République tchécoslovaque libre et heureuse.»

Des combattants tchécoslovaques vont être sur des barricades dans le 6^e arrondissement, d'autres combattront à l'Opéra, autour de la Concorde, jusqu'à la libération totale de la capitale. 26 Tchécoslovaques tombèrent lors des combats de la Libération.

EN SLOVAQUIE

À 1 400 km de là, en Slovaquie centrale, au cœur de l'Etat fasciste fantoche Slovaque, éclatait 4 jours après la libération de Paris, le 29 août 1944, le «Slovenské národné povstanie» (Soulèvement National Slovaque), le SNP.

De nombreux éléments de la police et de l'armée slovaques officielles passent alors à l'insurrection, à laquelle va participer la Brigade de partisans Stefanik, intégrant une... «Légion française des combattants en Slovaquie», (en slovaque : *Frančuska Legia bojnikov no Slovensku*), qui rassemblera jusqu'à 250 hommes – dont 197 prisonniers de guerre français évadés, tels les lieutenants Georges Barazer de Lannurien et Michel Bourer de la Rocière, évadés de l'Oflag VIII G en Basse-Silésie, des jeunes des chantiers de jeunesse requis au STO et échappés d'une usine Messerschmitt, implantée par les Allemands en Slovaquie, des résidents français en Slovaquie, quelques Belges, des Slovaques.

De Lannurien donnera à la formation française le nom de «Maréchal-Foch».

Une tentative de l'Armée rouge – entre le 8 septembre et début octobre 1944 – pour pénétrer en Slovaquie à travers les Carpates par la passe de Dukla ayant échoué, la situation des insurgés – en infériorité numérique et sur le plan de l'armement, notamment lourd – deviendra rapidement intenable.

La capitale insurgée, Banska Bystrica, étant tombée le 27 octobre, le général Viest qui commandait alors l'insurrection, donna l'ordre à toutes les unités slovaques de se disperser dans les montagnes, de passer dans la clandestinité ou de chercher à rejoindre l'armée soviétique.

La répression fut... nazie : 93 villages furent détruits, les soldats insurgés faits prisonniers déportés en camp de concentration, 211 fosses communes furent découvertes après la Guerre. Plus de 5 300 insurgé(e)s tombèrent dans les combats où furent assassinés. Parmi eux des partisans français : aux 44 d'entre eux tués au combat s'ajoutèrent 12 massacrés après la dispersion de leur unité.

Lors de son voyage à Moscou, le Général de Gaulle cita le 9 décembre 1944 à l'ordre de l'armée, avec attribution de la Croix de guerre avec palmes, la formation de Partisans français en Slovaquie (décret 264) ; laquelle avait été intégrée par l'état-major de Koenig dans l'Armée française sous le nom de «Groupe des combattants français en Slovaquie», de Lannurien se voyant confirmer alors le grade de capitaine qui lui avait été donné par le colonel Velicko, commandant des partisans soviétiques participant au SNP.

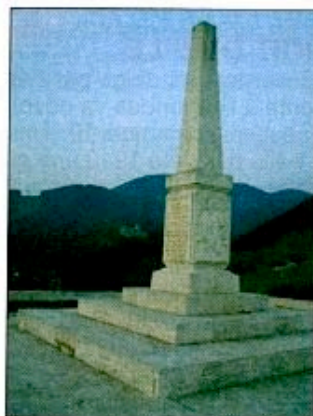
Sur la colline de Zvonica, près de Strecno, là où, dès le début du SNP, les Partisans français perdirent le 28 août 1944 15 tués, 22 blessés et plusieurs disparus, un monument du souvenir en forme d'obélisque construit en entre 1952-1956 leur est dédié. Il porte les noms de 56 Partisans français tombés le 28 août 1944 et ultérieurement, et abrite dans sa crypte les restes de 24 d'entre eux. Chaque année une cérémonie leur rend hommage.

DUNKERQUE...

La Guerre prit fin officiellement le 8 mai 1945. Sauf à Dunkerque, dont la Poche, érigée en forteresse par les Allemands, ne capitula que le 9 mai, le contre-amiral nazi Frisius rendant alors les armes au général tchécoslovaque Alois Liska, commandant du siège de Dunkerque depuis octobre 1944, à la tête de la 1^{re} Brigade Blindée Tchécoslovaque débarquée en août

précédant en France et que vint renforcer le 110^e R.I. formé avec des unités FFI de la région.

Pour terminer, citons les noms de Victor Perner, Josef Ryvasy, Bohumil Vazac et Otto Wagner, tous quatre sont des Tchécoslovaques qui ont été des combattants des Forces Française Libres, tous quatre sont des Compagnons de la Libération.



Le monument aux Partisans français à Strecno.

COLLABORATION ET REPRESSION

Le 22 juin 1940, surclassée par l'offensive victorieuse de la Wehrmacht, la France va signer à Rethondes, en Forêt de Compiègne, la Convention d'Armistice avec l'Allemagne hitlérienne, au terme de négociations entamées le 21 juin, suite à la demande exprimée le 17 juin par Pétain, depuis la veille Président du Conseil des ministres suite à la démission de Paul Reynaud : «...C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat. Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités».

«Dans l'Honneur», cela va être durant quelques heures un point d'achoppement dans les négociations entamées sur la base du texte présenté par la délégation allemande : plus précisément, c'est le deuxième paragraphe de son article 19 qui pose problème, car il stipule que «Le Gouvernement français est tenu de livrer sur demande tous les ressortissants allemands désignés par le Gouvernement du Reich et qui se trouvent en France, de même que dans les possessions françaises, les colonies, les territoires sous protectorat et sous mandat...». Ce qui est contraire au Droit d'asile...

Or, il y a sur le sol français des milliers de réfugiés allemands ayant fui – et pour nombre d'entre eux combattu – le 3^e Reich :

4 000 Sarrois ayant été lors du plébiscite de janvier 1935 favorables au maintien de la présence française dans le territoire, hommes politiques socialistes, communistes, démocrates républicains ayant fui l'arrestation et l'internement dans les premiers camps de concentration (Dachau a été ouvert dès 1933), anciens des Brigades internationales, Autrichiens ayant refusé l'Anschluss en 1938, légionnaires... Plus de 10 000 Allemands, dont de très nombreux opposants aux nazis, sont encore en juin 1940 dans des camps français où ils avaient été internés depuis septembre 1939 comme ressortissants d'un pays ennemi.

LA VIOLATION DU DROIT D'ASILE

Mais, sur instruction du Gouvernement dirigé par Pétain, la Délégation française présente à Rethondes va devoir signer la Convention d'Armistice avec son article 19. Ainsi, la convention d'armistice acte-t-elle dès l'été 1940 une collaboration des autorités françaises avec l'Allemagne à l'encontre des réfugiés allemands.

Elle sera mise en œuvre : le 9 février 1941, la Police française arrête en Arles, en zone non-occupée, Rudolf Hilferding, ministre social-démocrate des Finances à deux reprises entre 1923 et 1929, et Rudolf Breitscheid, ancien président social-démocrate du Reichstag, alors qu'ils essaient de gagner Marseille pour s'embarquer vers les Etats-Unis. Ils sont tous deux remis aux Allemands. Hilferding se suicidera le 11 février 1941 dans sa cellule de la prison de la Santé à Paris, Breitscheid mourra au camp de concentration de Buchenwald le 21 août 1944. D'autres réfugiés allemands ou Autrichiens réfugiés en France – tels le dramaturge Walter Hasenclever et l'historien d'art Carl Einstein – se suicideront plutôt que d'être livrés aux nazis.

Cette collaboration policière de fait entre l'Etat français – pétainiste depuis le 10 juillet 1940 et les occupants nazis – impliquée par le texte de la Convention d'Armistice ne se limitera pas au fil des mois à l'arrestation et à la livraison de réfugiés antinazis allemands. Les Républicains espagnols

internés dans les camps français seront réclamés par les Allemands et nombre d'entre eux leur seront livrés et déportés au camp de concentration de Mauthausen.

En seront aussi bientôt victimes les Juifs étrangers puis français, et bien sûr les Résistants français et étrangers à l'occupation de la France, au nazisme, à la collaboration avec l'Allemagne. De nombreux services de répression dépendant tant des occupants allemands que de l'Etat français pétainiste vont renforcer à cette fin leur coopération.

Celle-ci est prévue par l'Article 3 de la Convention d'armistice du 22 juin 1940, qui met de fait la police et l'administration française dans les territoires occupés au service des Allemands dans l'application de leur politique : «Dans les régions occupées de la France, le Reich allemand exerce tous les droits de la puissance occupante. Le Gouvernement français s'engage à faciliter par tous les moyens les réglementations relatives à l'exercice de ces droits et à la mise en exécution avec le concours de l'Administration française. Le Gouvernement français invitera immédiatement toutes les autorités

et tous les services administratifs français du territoire occupé à se conformer aux réglementations des autorités militaires allemandes et à collaborer avec ces dernières d'une manière correcte».

À l'été 1941, alors qu'ont lieu les premiers attentats contre les forces d'occupation (l'aspirant Moser est abattu par Fabien à Paris le 21 août à Paris, Karl Holtz l'est à Nantes le 20 octobre, un autre officier allemand l'est à Bordeaux le 21 octobre), la collaboration policière – et judiciaire (sections spéciales) – entre les occupants nazis et le régime pétainiste va s'approfondir, notamment sous l'impulsion du nouveau ministre de l'Intérieur, Pierre Pucheu ; elle va être concrétisée dans le sang par la «fourniture» par Pucheu des otages – détenus dans des camps français et gardés par des gendarmes français en zone occupée – qui seront fusillés en octobre 1940 à Châteaubriant, Nantes et Souge. Ce seront des gendarmes français qui garderont des camps comme ceux de Pithiviers, Beaune-la-Rolande ou Drancy, où seront internés avant la Déportation de nombreux Juifs.



Bousquet à Marseille avec des officiers nazis...

ment sous l'impulsion du nouveau ministre de l'Intérieur, Pierre Pucheu ; elle va être concrétisée dans le sang par la «fourniture» par Pucheu des otages – détenus dans des camps français et gardés par des gendarmes français en zone occupée – qui seront fusillés en octobre 1940 à Châteaubriant, Nantes et Souge. Ce seront des gendarmes français qui garderont des camps comme ceux de Pithiviers, Beaune-la-Rolande ou Drancy, où seront internés avant la Déportation de nombreux Juifs.

BOUSQUET ET OBERG

La nomination en avril 1942 de Robert Bousquet au Secrétariat général de la Police pétainiste va accentuer cette coopération : les négociations Bousquet-Heydrich de mai 1942 puis les «accords Bousquet-Oberg» (chef de la Sipo-SD) du 2 juillet 1942 vont confier les rafles de juifs à la seule police française en zone occupée à partir des 16 et 17 juillet – ce sera immédiatement la «Rafle du Vel d'Hiv'» – puis à partir des 26 au 28 août 1942 en zone Sud, avant son invasion par la Wehrmacht en novembre suivant.

De nouveaux accords Bousquet-Oberg du 16 avril 1943 prévoient que «Les polices allemande et française sont averties que leur tâche commune est de maintenir le calme et l'ordre d'une façon toujours efficace, sur le domaine d'opération de l'armée allemande dans les territoires nouvellement occupés ; de combattre préventivement et préserver avec tous les moyens dont elles disposent la sûreté de l'armée allemande et les intérêts du Reich allemand, aussi bien que la collaboration pacifique du peuple français, contre les attaques des communistes, des terroristes, des agents de l'ennemi et des saboteurs ainsi que de ceux qui les poussent : Juifs, Bolcheviques et Anglo-Américains ».

Une sinistre feuille de route...

LES ORGANES DE REPRESSION ALLEMANDS

L'appareil répressif allemand va être d'une complexité à la mesure de celle existant dans le Reich, où ont rivalisé les services de l'Etat – civils et militaires – et ceux du Parti nazi et de la SS ; s'y ajouteront les rivalités personnelles entre les dirigeants nazis, notamment entre Goering et Himmler, qui va finir par prendre le contrôle de toutes les forces de répression. Cette complexité et ces rivalités se feront sentir en France.

LA GEHEIME FELDPOLIZEI (G.F.P.)

En traduction littérale «Police secrète de Campagne».

C'est à la fois un organisme chargé de la sûreté intérieure de la Wehrmacht (diffusion interne de tracts, constitution de cellules communistes, etc.), analogue à la sûreté militaire française, et chargé de la répression des menaces extérieures contre elle, donc à ce titre de la répression de la Résistance, en particulier armée.

Opérationnelle dès l'Anschluss et l'entrée de la Wehrmacht en Autriche ainsi que lors de la crise des Sudètes, elle déploie ses activités aussi lors de l'intervention allemande pendant la Guerre d'Espagne, puis lors de l'attaque allemande contre la Pologne.

Son rôle précis est ainsi défini :

- arrêter toutes les personnes effectuant des opérations subversives, notamment d'espionnage, de trahison, de sabotage, de propagande ennemie et en zone d'opérations et de combat ;
- recueillir des renseignements des enquêtes, évaluer les résultats et les interpréter ;
- prendre toutes les mesures afin de sécuriser les zones d'opération, de conseiller, superviser et surveiller les mesures défensives prises par les différents départements de l'armée ;
- de combattre, dans les zones occupées toutes les idées véhiculées contre le peuple et l'état, l'espionnage, la propagande ennemie, les attaques contre la volonté de combattre des troupes (la démoralisation) ;
- surveiller les contenus de la presse et le courrier de la population civile ;
- détecter le trafic postal subversif de l'armée, sur le terrain ;
- prendre toutes les mesures pour éliminer le service de renseignement de l'ennemi ;
- surveiller, dans les régions occupées, la population civile, en particulier son humeur et son attitude ;
- exploiter les renseignements des enquêtes et d'autres sources appropriées et enrôler des indicateurs.

Ayant dans ses compétences la recherche des déserteurs, les enquêtes sur les cas de vol ou de corruption au sein de la Wehrmacht, la GFP a reçu des compétences en matière de police judiciaire et d'enquête, c'est elle qui va le 22 juin 1941 – jour de l'attaque nazie contre l'URSS – procéder à l'arrestation des citoyens soviétiques présents en France ainsi que de 595 communistes français, dans le cadre de l'«Aktion Theoderich».

Ses hommes sont des policiers de métier, issus pour la plupart de la police criminelle, la Kripo ou du RSHA, ainsi que, après une courte formation, des conscrits connaissant la langue du pays occupé ; des auxiliaires de confiance (V-Leute) rétribués étant aussi recrutés sur place. Les membres de la GFP peuvent être en uniforme, avec un brassard GFP ou opérer en civil.

LA GFP va donc accompagner la Wehrmacht en Zone occupée en France. Son chef pour la France, Philip Greiner, porte le titre de «Leitender Feldpolizeidirektor» auprès du Gouverneur Militaire en France. Il est installé à Paris à l'hôtel Lutétia, qui est aussi le siège de l'Abwehr, le service de renseignement et contre-espionnage en zone occupée.

Plusieurs Groupes de la GFP sont installés à Paris, tels ceux basés à l'hôtel Terrasse, avenue de la Grande Armée, de l'hôtel Cayré, boulevard Raspail...

Au plan de toute la zone occupée entre 1940 et 1942, la GFP sera organisée en une vingtaine de «Gruppe» – d'un

Geheime Feldpolizei

effectif moyen à partir de février 1941 de 65 à 100 personnes – subdivisés en deux ou trois commissariats disposant aux lieux stratégiques d'Antennes (Aussenstellen) – dont 8 dans le ressort du «Gross Paris» – répartis en trois circonscriptions militaires (Militärverwaltungsbezirk) :

- Circonscription A (Saint-Germain, Provsins).
- Circonscription B (Dijon). Dijon est aussi siège d'un poste Abwehr dont la compétence s'étend jusqu'en Suisse et Belgique.
- Circonscription C (Bordeaux-Angers).

Le Nord de la France – départements du Nord et du Pas-de-Calais – est rattaché au «Gouverneur Militaire pour la Belgique et le Nord de la France» et le siège de la GFP pour ces deux départements se trouve à Bruxelles.

En plus de la répartition territoriale, un «Gruppe» est positionné auprès de chaque état-major d'armée : «Gruppe 131» auprès de la 15^e Armée à Tourcoing, «Gruppe 590» auprès de la 1^{re} Armée à Fontainebleau, «Gruppe 644» auprès de la 7^e Armée à Bordeaux ; et à partir de 1941 auprès de la 3^e flotte aérienne à Paris, («Gruppe 625»). Chaque unité – de 45 policiers – est commandée par un Feldpolizeidirektor, assisté de deux ou trois Feldpolizeikommissäre, de cinq à sept Sekretäre et de deux Sonderführer ; plus une vingtaine de dactylos et ordonnances, et une vingtaine de chauffeurs. Les policiers proprement dits n'étaient pas plus de 45.

En mai 1942, Karl Oberg est nommé à Paris Höherer der SS und Polizeiführer, Chef des SS et de la Police en France : les compétences de la GFP passent à la Sipo SD (voir ci-après), et les chefs et agents des groupes GFP dissous y sont intégrés avec des grades SS correspondants. Désormais la répression de la Résistance sera menée par la Sipo-SD, abusivement appelée «Gestapo», avec laquelle la GFP a souvent été confondue ; une erreur d'autant plus compréhensible que les méthodes de la GFP – la torture notamment – n'ont eu rien à envier à celles de la Gestapo, méritant ainsi l'appellation de «Gestapo de la Wehrmacht».

LA SICHERHEITSPOLIZEI (Sipo) - SICHERHEITSDIENST (SD)

Fort d'une vingtaine d'hommes, l'élément précurseur de la Sipo-SD, l'Einsatzkommando Frankreich, envoyé par Reinhard Heydrich, le chef du «Reichssicherheitshauptamt»¹, et placé sous les ordres du Commandant SS Helmut Knochen, arriva à Paris, alors même que l'armistice n'est pas signé, dissimulé sous des uniformes de la GFP et à l'insu du commandement de la Wehrmacht. Au sein du groupe, Karl Bömelburg, de la Gestapo, qui va installer son service 11 rue des Saussaies puis 82 avenue Foch ; il sera en juin 1943 le dernier officier nazi à avoir vu vivant Jean Moulin, qu'il fera torturer.

Le conflit de compétences avec la Wehrmacht va se dépasser par la nomination de Knochen – qui aura Kurt Lischka pour adjoint – à la tête de la sécurité interne de Paris, avec mission de traquer les Juifs, les communistes, les Franks-maçons, les antifascistes allemands réfugiés.

¹ RSHA ; Office central de la sécurité du Reich créé le 27 septembre 1939 par Himmler pour fusionner le Sicherheitsdienst (SD, Office central de sécurité) et la Sicherheitspolizei (Sipo, Police de sécurité) qui regroupe la Geheime Staatspolizei (Gestapo, Police secrète d'Etat) et la Kriminalpolizei (Kripo, Police criminelle).

LE DOSSIER : LES SERVICES DE REPRESSION NAZIS ET PETAINISTES

La *Sipo-SD*, dont Knochen va diriger en 1941 le service « investigation » de l'*Amt VI SD-Ausland*, va être en contact avec les collaborateurs français, tel Eugène Deloncle, chef du Mouvement Social Révolutionnaire, à qui est fourni des explosifs pour commettre des attentats contre des synagogues.

La *Sipo-SD* va étendre – ce qui crée des conflits avec l'Administration militaire allemande – ses activités en province : en octobre 1941, elle est présente à Rouen, Dijon, Vierzon, Chalon-sur-Saône, Bordeaux...

L'arrivée de Karl Oberg à la tête en mai 1942 du RSHA, et sa prise de fonction le 1^{er} juin, va unifier l'ensemble des services de répression nazis en France. Les fonctionnaires de l'Administration militaire chargés du contrôle de la Police française passent ainsi que les groupes de la GFP sous l'autorité de Knochen, et intègrent la *Sipo-SD*. La police frontalière (*Grenzpolizei*) passe aussi sous l'autorité de la *Sipo-SD*.

Onze *Kommandeure der Sipo-SD (KdS)* régionaux sont mis en place le 1^{er} juin 1942 : Saint-Quentin, Metz, Chalon-sur-Saône, Dijon, Paris, Rouen, Rennes, Angers, Orléans, Poitiers, Bordeaux. Six autres seront mis en place après l'invasion de la Zone Sud : Marseille, Montpellier, Lyon, Toulouse, Vichy, Limoges.

Sur le plan de l'administration centrale, la *Sipo-SD* est subdivisée en 6 sections dont une est directement spécialisée dans la répression : la section IV, qui est la *Gestapo* proprement dite : « lutte contre les ennemis » (communisme, sabotages, terrorisme, atteintes au moral, activités politiques des églises, sectes, Juifs, populations étrangères, contre-espionnage...). La sous-section IV-B (antijuive) est de fait autonome.

Le personnel du *KdS* de Paris compte 230 membres, celui de Limoges 40 (septembre 1943). Au total, la *Sipo* ne comptera que 2 200 membres en décembre 1943, mais entre janvier et septembre 1943, elle aura arrêté 22 536 personnes. En 1944, jusqu'au 14 août, le *KdS* de Paris aura arrêté 5 133 personnes, dont 1 587 communistes.

Malgré la faiblesse relative de ses effectifs, la *Sipo-SD* aura été redoutable, car bénéficiant du concours d'autres services allemands, telle la *Feldgendarmarie*, d'auxiliaires français, telle à Paris la « *Gestapo* française » de la rue Lauriston, et hélas de services de Police français, de la Milice ainsi que de près de 24 000 informateurs occasionnels.

Infiltrant et démantelant les Réseaux de Résistance, pratiquant souvent la torture, pourvoyeuse des pelotons d'exécution (otages) et des camps de déportation, la *Sipo-SD* joua – par l'intermédiaire de son bureau IVB4 – aussi un rôle important dans la mise en œuvre de la « solution finale ».

LA FELDGENDARMERIE



La *Feldgendarmarie* d'Amiens en mai 1945.

La *Feldgendarmarie* est une prévôté militaire, assurant tout à la fois des missions de police de la circulation (*Verkehrspolizei*), de police administrative (*Verwaltungspolizei*) mais aussi de police de sûreté (*Sicherheitspolizei*).

Avec son uniforme caractéristique, et la plaque de police métallique portée sur la poitrine retenue par une chaîne, ef-

fectuant des patrouilles, des contrôles routiers, la *Feldgendarmarie*, aux effectifs notables (6 000 hommes fin 1941), a marqué les mémoires des contemporains.

Elle aura à veiller au respect de la discipline imposée par les autorités tant par la population que par les militaires, au respect du couvre-feu à contrôler les autorisations de circuler, à surveiller les prix, à lutter contre le marché noir... De mai 1941 à mai 1942, elle distribue mensuellement en moyenne plus de 40 000 amendes...

Elle aura aussi des missions participant à la répression : arrestations de déserteurs, de prisonniers de guerre évadés, de réfugiés allemands, de ressortissants de pays ennemis de l'Allemagne mais aussi de Juifs, de Résistants.

LES TROUPES DE SECURITE

Dépendantes directement du *Militärbefehlshaber in Frankreich* (MbF), le Haut-commandement de la Wehrmacht en France, les troupes de sécurité (17 régiments dont 6 positionnés en zone Sud), formées de vétérans de la Première Guerre mondiale, d'âge mur, à l'équipement médiocre, ces unités – 40 340 hommes au plan du MBF – appelées *Landdesschützen* (unités territoriales...) ou *Wache* (...de Garde) ont pour vocation d'assurer la garde des dépôts, des équipements, la protection des ponts, routes, gares, ports, écluses des canaux.

Les troupes de sécurité vont avoir aussi pour mission au début de l'Occupation la garde des prisonniers des *Frontstalags* avant leur transfert vers l'Allemagne, puis les camps d'internement allemand (Drancy, Saint-Denis, Compiègne, Romainville, Vittel)..., d'assurer le maintien de l'ordre, la permanence de la présence des troupes d'occupation.

Appelées « de sécurité » (*Sicherung*) à partir de 1943, ces unités vont au printemps 1944 être sollicitées au printemps 1944 pour contrer l'action de la Résistance qui se développe. Le 7 juin 1944, un bataillon du 95^e Régiment de sécurité, est encerclé à Tulle...

L'ABWEHR

L'*Abwehr* – dont le chef en France est le lieutenant-colonel Rudolph – est le service de renseignement et de contre-espionnage de l'Armée allemande. Les postes de l'*Abwehr* – un dans chacun des 5 districts militaires de la zone occupée, subdivisés en antennes locales – comprennent 3 sections : Espionnage (I), sabotage et propagande (II), contre-espionnage (III).

La section II apportera son aide aux autonomistes flamands, basques et bretons, les sous-sections III C (sécurité face aux civils) et III F (lutte contre les services de renseignements ennemis) seront actifs contre les organisations de Résistance. Les membres de l'*Abwehr* n'effectueront pas eux-mêmes les arrestations, qui seront réalisées par la GFP.

L'ORGANE ITALIEN DE REPRESSION

À la suite de la signature de l'armistice franco-italien du 24 juin 1940, l'Italie n'a obtenu qu'une étroite zone d'occupation sur la frontière alpine, et la ville de Menton. Après l'invasion de la zone Sud par la Wehrmacht en novembre 1942, la zone d'Occupation italienne va s'étendre jusqu'au Rhône en Provence, dans le Dauphiné et en Savoie, en Corse.

Cette occupation va susciter une opposition de la population, une Résistance antifasciste, que vont réprimer les troupes italiennes et une police politique fasciste ayant des analogies avec la *Gestapo*, l'*OVRA*.

Des camps d'internement sont ouverts à Modane, Embrun, Sospel, Prunelli-di-Fiumorbo.

L'Armistice signé le 3 septembre 1943 par l'Italie avec les Alliés mettra un terme à l'occupation italienne en France.

LES SERVICES DE REPRESSION PETAINISTES

Une des caractéristiques de l'Etat Français est non seulement d'avoir pérennisé les structures répressives héritées de la 3^e République mais de les avoir perfectionnées, en en créant de plus de nouvelles sur les

plans policier, militaire mais aussi judiciaire. Et de les avoir mises au service de la politique répressive et génocidaire de l'Occupant...

LES BRIGADES SPECIALES

Ce sont des structures dépendant des Renseignements généraux (RG), le service de police – préexistant à la guerre – chargé de surveiller pour le Gouvernement l'état de l'opinion publique et l'activité des partis et groupes politiques.

Une première Brigade spéciale (BS1) a été mise en place en mars 1940, dans le cadre de la lutte contre le Parti communiste, clandestin depuis son interdiction en septembre 1939 suite à son approbation du Pacte germano-soviétique. Elle va utiliser et développer le fichier des RG sur les militants de gauche et d'extrême gauche, pacifistes, antimilitaristes, syndicalistes.

Le régime pétainiste ayant dès l'automne 1940 fait de la lutte anticommuniste une priorité, les effectifs de la BS 1 sont développés, les auteurs ou porteurs de tracts ou journaux communistes, arrêtés, sont accusés de menées anti-nationales et lourdement condamnés.

À l'été 1941, le coup de feu de Pierre Georges (Fabien) au métro Barbès le 21 août 1941, qui marque le début de la lutte armée de la résistance, va resserrer la coopération entre la BS1 et la police allemande pour interpeller les auteurs des attentats et leurs éventuels complices.

La Préfecture de police va augmenter les effectifs de la BS1 dont la direction sera confiée à partir de 1942 au commissaire Fernand David, entré en 1932 dans la police parisienne comme secrétaire de commissariat, et qui devenu commissaire principal à 34 ans, va «chasser du rouge», aux ordres du Régime pétainiste et en liaison avec les Allemands, encourageant à multiplier les arrestations et les internements.

À la BS1 «anticommuniste», va s'ajouter une BS2 « anti-terroristes», placée sous les ordres du commissaire René (Jean) Hénocque dont la coopération avec la police allemande devient quotidienne et qui - utilisant les avec patience les «meilleures» techniques policières, notamment en matière de filatures ou infiltrations (faisant preuve de patience et de prudence -sera particulièrement efficace, démantelant les Groupes de combat de la Jeunesse Communiste («Bataillons de la Jeunesse»), et ceux de la M.O.I. («Groupe Manouchian» notamment). Les BS vont aussi s'appuyer sur la Police municipale parisienne et ses nombreux gardiens de la paix.

Entre août 1941 et août 1944, les BS1 et BS2 arrêtent près de 3 200 personnes, pour la plupart remises aux Allemands. Les 200 à 220 policiers de cette brigade ont opéré de janvier 1942 à la fin de la guerre 1 599 arrestations, principalement de communistes. Plus de 200 d'entre eux ont été fusillés, beaucoup d'autres ont été déportés.

À la Libération, 150 policiers des Brigades spéciales seront poursuivis, dont 50 de la BS2. 64 inspecteurs seront condamnés, dont 22 à la peine de mort, 10 étant exécutés. Les condamnés seront souvent assez rapidement graciés.

Parmi ceux qui auront payé leurs crimes, mentionnons les commissaires et tortionnaires Fernand David et Lucien Rotée, exécuté le 5 mai 1945, Gaston Barrachin, fusillé le 19 janvier 1946.

D'autres, tel le Commissaire Jean Dides, révoqué par une Commission d'épuration, bénéficiera du contexte de la Guerre froide, sera réintégré dans la Police et en deviendra commissaire, organisera l'épuration des CRS de leurs éléments communistes ou sympathisants. En janvier 1956, il sera élu député poujadiste avec un certain... Jean-Marie Le Pen.

Disons qu'il y eut aussi au sein des BS quelques Résistants tels Eugène Dumaine, mort en déportation.

LE SERVICE DE POLICE ANTICOMMUNISTE (S.P.A.C.)

C'est un des services de police parallèle constitués par les responsables de l'Etat français pour appliquer leur politique répressive qui n'est pas sans rencontrer des réticences au sein des services officiels de police hérités de la Troisième République.

Le **Centre d'information et d'étude** (C.I.E.) est une véritable police supplétive, créée en septembre 1940 à la demande de Peyrouton, ministre de l'Intérieur et recrutée parmi des anciens de la « Cagoule » et des membres du PPF de Doriot. Elle comprenait deux branches : le service des "renseignements" et les "groupes de protection", et avait des délégations régionales et départementales, ; celle de Marseille était dirigée par Joseph Darnand. Le C.I.E. fut dissous le 20 décembre 1940.

Le **Service des sociétés secrètes** (SSS) fut créé le 1er avril 1941 après la dissolution du CIE. D'abord rattaché au cabinet civil de Pétain, s'occupant non seulement des francs-maçons mais de tous les adversaires du régime vichyssois, il fut par la suite placé sous l'autorité du ministre de l'Intérieur, puis sous celle du ministre de la Justice. Le SSE servit l'administration pétainiste jusqu'à ses derniers jours.

Le développement de la lutte armée menée par la Résistance communiste (Organisation Spéciale, groupes de combat de la Jeunesse communiste et de la M.O.I.) contre l'occupant nazid, va conduire à la création du **Service de police anticommuniste (SPAC)**, qui renforce l'action des Brigades spéciales de la Préfecture de police de Paris.

À l'été 1942, ces polices parallèles sont intégrées dans la nouvelle Police nationale mise en place à la suite aux accords passés entre Oberg, chef de la SS et de la police allemande en France, et Bousquet, chef de la police française.

Le SPAC est renommé le **Service de répression des menées antinationales** (SRMAN).

LA POLICE DES QUESTIONS JUIVES (P.Q.J.)

Le 29 mars 1941 avait été créé un «Commissariat général aux Questions Juives» (CGQJ), c'est un arrêté en date du 19 octobre 1941 de Pierre Pucheu, ministre de l'Intérieur du gouvernement pétainiste, qui crée une «Police aux Questions Juives» (PQJ) dont les services s'installent 8 rue Grefuhle, à Paris.

Placée d'abord sous la direction du colonel Durieux puis à partir de décembre 1941 sous celle de Jacques Schwebelin, un membre du PPF de Doriot, elle est divisée en deux sections correspondant aux deux zones Nord et Sud, elle a pour mission de faire observer le respect des mesures discriminatoires du 2^e statut des Juifs instauré par la loi du 2 juin 1941.

Elle comprend deux sections, une section financière qui va se préoccuper essentiellement de la spoliation des biens appartenant aux Juifs, et une «section des personnes», répressive à l'égard des Juifs en infraction avec les ordonnances allemandes : ils sont arrêtés, menacés, frappés, torturés même, avec la volonté de les délester du maximum de leurs biens.

La Police des Questions Juives sera dissoute le 5 juillet 1942, et remplacée par une **Section d'Enquête et de contrôle (S.E.C.)** qui sera rattachée le 13 août 1942 au CGQJ. une dizaine d'inspecteurs de la PQJ seront condamnés pour vol...

LA POLICE NATIONALE



Réorganisée par la Loi du 23 mars 1941, la Police du régime pétainiste comprend la **Sécurité publique, la Police Judiciaire (de Sureté)** en octobre 1942) et les **Renseignements Généraux**. Elle est placée sous l'autorité du ministre Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, dirigée et administrée par le Secrétaire général à la Police ayant à ses côtés un Directeur général de la Police Nationale. Pour Paris et le département de la Seine, c'est un préfet de police placé directement sous l'autorité du secrétaire d'Etat à l'Intérieur qui dirige les services de Police.

Au niveau régional, la Police, placée sous l'autorité des Préfets régionaux mis en place par le Régime pétainiste, est commandée par des intendants de Police. Dans toutes les villes de plus de 10 000 habitants, les polices municipales existantes sont étatisées, les gardiens de la paix passant sous l'autorité des Préfets et donc du Gouvernement pétainiste.

Une Ecole Nationale de Police est créée à Saint-Cyr-au-Mont d'Or : sa première promotion sera la... Promotion Maréchal-Pétain !

Devenue Police de Sureté, la Police judiciaire (P.J.) a étendu à partir de 1941 ses compétences habituelles – la répression des délits de droit commun – à des missions de caractère politique. Les Renseignements Généraux poursuivront leurs habituelles missions de renseignement politique sur l'état de l'opinion : des informations qui seront-elles aussi utilisées à des fins répressives.

LES GROUPES MOBILES DE RESERVE (GMR)



Créés par un décret d'avril 1941, les GMR, initialement appelés «Groupes mobiles» ou «Groupes de réserve» prennent leur nom définitif le 13 mai 1941.

Rattachés à la Sécurité publique, leurs effectifs pour la zone non-occupée («Sud»), fixés par le décret du 23 avril 1941, comprennent 32 Commandants de Gardiens de la Paix, 126 officiers de Paix, 126 Brigadiers-chefs, 504 Brigadiers, 6 048 Gardiens de la Paix, 32 Brigadiers comptables, 63 Gardiens de la Paix secrétaires ; soit un effectif total de 6 931. Ils croîtront par la suite, notamment après leur implantation en zone Nord après novembre 1942 négociée avec l'Occupant.

Les GMR prêtent le «Serment au Maréchal» : «*Je jure fidélité à la personne du chef de l'État, promettant de lui obéir en tout ce qu'il commandera dans l'intérêt du service de l'ordre public et pour l'intérêt de la Patrie.*».

Les premières unités de GMR voient le jour à Marseille, Bordeaux, Toulouse, Perpignan et Carcassonne. Rapidement, des écoles de Police vont permettre de grossir les effectifs et de créer des Groupes à Lyon, Saint Etienne, Limoges, Périgueux, puis après leur extension en zone Nord, à Paris, Orléans, Rouen, Rennes, Tours, Poitiers, Reims, Bordeaux, Saint-Quentin, Lille..., etc.

René Bousquet va faire des GMR, composés de gardiens de la paix, mais aussi d'anciens militaires écartés car en surnombre de l'Armée d'Armistice défaite, et qui compteront jusqu'à 20 000 hommes, les exécuteurs des basses besognes.

Ainsi, à partir de 1943, les GMR encadrent les rafles, traquent les résistants, engageant le combat avec la Résistance dans de véritables batailles rangées, par exemple contre les maquisards du plateau des Glières (Haute-Savoie) en janvier 1944 où le maquis (500 hommes) fut attaqué par 3 000 hommes (Gardes, G.M.R. et Miliciens) sous les ordres d'un ancien officier de Gendarmerie, nommé intendant de Police, Lelong. Dans le Limousin, cinq groupements mixtes comprenant 6 000 Gardes et G.M.R. ainsi que 400 francs-gardes de la Milice affrontèrent les maquisards FTP et A.S.

LA GENDARMERIE NATIONALE

Elle comprend en 1940 avant l'invasion allemande de mai-juin 1940 trois entités : la Garde républicaine (3 000 hommes) implantée à Paris, la gendarmerie départementale (26 000 hommes répartis en 26 légions de 4 800 brigades métropolitaines) et la Garde républicaine mobile (21 000 hommes répartis en 14 légions).

La défaite de 1940 et la division de la France en deux zones va entraîner la disparition de la Garde républicaine mobile en zone occupée et sa réduction à 6 000 hommes en zone Sud. Elle devient «**La Garde**» en 1941, et participera au maintien de l'Ordre.

Le 18 février 1943, un décret réorganise la Garde républicaine à Paris, devenue la «Garde de Paris», forte de 2 933 hommes dont 776 cavaliers. Sous les ordres d'un chef de Légion, elle est mise à la disposition de Paris, démilitarisée et devient un élément de police.

La gendarmerie départementale – 8 000 hommes en Zone Nord, 13 000 hommes en zone Sud – sera rattachée directement au chef du Gouvernement Pierre Laval par une loi du 2 juin 1942. Elle passera directement sous l'autorité du ministre de l'Intérieur après l'invasion de la Zone sud.

Les effectifs vont être répartis dans 23 légions portant des noms de Provinces : ainsi la 1^{re} légion, dont le siège est à Lille, sera la Légion des Flandres, la 12^e dont le siège est à Limoges est la Légion du Limousin...

Les gendarmes vont être impliqués dans la politique répressive du Gouvernement pétainiste, ils participent à la garde des camps d'internement des indésirables (communistes internés administrativement, Juifs étrangers, réfractaires au STO...), ils participent à la surveillance de la population, à la traque des Résistants. Le 9 janvier 1943. Début 1944, ils sont de plus en plus souvent sollicités de participer aux côtés de la Milice et des Allemands aux actions contre les maquis.

Cependant, nombreux sont les témoignages concernant les gendarmes des brigades locales qui rapportent des actes de Résistance de certains d'entre eux : information des maquisards d'opérations répressives en préparation, fourniture de ravitaillement, d'armes et – quand elle éclatera – participation à l'Insurrection Nationale libératrice.

LA MILICE FRANÇAISE



Opération de la Milice contre des Résistants.

Au commencement était la «**Légion française des Combattants**» (L.F.C.), créée à l'initiative de Xavier Vallat, secrétaire général aux Anciens Combattants auprès du Gouvernement de Vichy, par une Loi du 30 août 1940, afin de se substituer aux diverses associations existantes d'Anciens Combattants dissoutes.

La nouvelle association – implantée en Zone Sud, le Haut-Commandement militaire allemand (MbF) ayant refusé dès le 22 septembre son extension en Zone occupée – est présidée par celui que la propagande officielle ne cessera de présenter comme étant «le vainqueur de Verdun», en l'occurrence le Chef de l'Etat Français, Philippe Pétain. Elle rassemblera jusqu'à 900 000 adhérents en Métropole, son mensuel *Le Légionnaire* tirant à 1 million d'exemplaires.

Les adhérents de la LFC sont censés constituer «partout et dans chaque village des groupes destinés à faire respecter et exécuter les sages conseils de leur chef de Verdun et de 18». Les dirigeants de la L.F.C. et ses dirigeants départementaux sont nommés par le ministre, ils sont les organisateurs actifs de la propagande maréchaliste, des organisateurs aussi des manifestations de masse lors de la venue de Pétain dans leurs départements.

En plus des Anciens combattants qui la composent, la L.F.C. va essayer de s'élargir aux familles de soldats et prisonniers, à celles et ceux qui partagent les valeurs patriotiques et maréchalistes de la «Révolution nationale», aux jeunes de 16 à 21 ans : le 26 février 1941 est créée pour eux l'Association «les Amis de la Légion».

La loi du 19 novembre 1941 va transformer la L.F.C. en «Légion Française des Combattants et des Volontaires de la Révolution nationale», intégrant les Anciens de 14-18 et les partisans du régime ; les «Volontaires de la Révolution nationale» (V.R.N.), remplacent les «Amis de la Légion».

En janvier 1942, est officialisée au plan national une structure militarisée née à Nice fin 1941 et «rassemblant de jeunes Volontaires pour des missions d'ordre et de protection», le **Service d'Ordre Légionnaire**. Son chef Joseph Darnand prend le titre d'Inspecteur général. Le S.O.L. a un programme en 21 points, dont on peut extraire ceux-ci :

- Contre la dissidence gaulliste, pour l'unité française,
- Contre le bolchevisme, pour le nationalisme,
- Contre la lèpre juive, Pour la Pureté française,
- Contre la franc-maçonnerie païenne, pour la civilisation chrétienne

Pour être membre du S.O.L., c'est-à-dire désigné ou accepté par les dirigeants départementaux, il faut être Légionnaire L.F.C. ou V.R.N., Français, âgé de plus de 20 ans, ne pas être Juif, être volontaire pour le service et voir des aptitudes physiques... Car ce « Corps de volontaires au service du Maréchal » – qui portent un uniforme (Béret, chemise kaki, cravate noir et pantalon bleu) – peut être utilisé «contre un coup de force des adversaires de la Révolution Nationale». Combien ont été les membres du S.O.L. ? : 18 000 environ pour la zone Sud.

À partir du 1^{er} avril 1942, le S.O.L. des Alpes-Maritimes publie un bulletin : «*la Trique*». Un titre qui est un... programme et annonce un changement qui, six mois plus tard, va s'avérer dramatique.

Le 5 janvier 1943, Pétain donne son autonomie au S.O.L. par rapport à la L.F.C., que la loi 63 parue au J.O. du 30 janvier suivant légalise sous le nom de «**Milice française**», «reconnue d'utilité publique» (sic) et dont Laval prend la tête, nommant Darnand secrétaire général. Son journal sera «*Combats*». Le 27 janvier 1944, la Milice sera autorisée par les autorités d'Occupation à s'implanter en Zone Nord, y étant dirigée par Max Knipping puis François Gaucher.

La Milice va avoir deux missions, la Propagande et le Maintien de l'Ordre. La Propagande s'inscrit dans le dispositif général de la propagande de l'Etat Français et du Gouvernement Laval : culte du Maréchal, antisémitisme, antibolchevisme, Révolution nationale, etc.

Le maintien de l'Ordre va être le domaine d'une structure spécifique militarisée de la Milice : la «Franc-Garde», qui à partir de juin 1943, a une branche encasernée et soldée, à la tenue bleue, et une branche de bénévoles de volontaires, à la tenue kaki, répondant à des convocations pour des opérations ponctuelles, portant toutes deux le gamma en insigne. La Franc-Garde sera armée à partir de novembre 1943.



Joseph Darnand.

Et le 20 janvier 1944, sont créées des cours martiales, que la Milice va présider et utiliser pour condamner, le plus souvent à mort, les Résistants ; les condamnés sont exécutés par les GMR.

La Franc-Garde de la Milice va être impliquée, souvent en collaboration avec des troupes allemandes, au printemps et à l'été 1944, dans des opérations contre les maquis – au Plateau des Glières, dans le Limousin... – et dans des assassinats de personnalités républicaines tels Maurice Sarraut, Jean Zay, Georges Mandel...

En août 1943, Joseph Darnand a prêté serment à Hitler et a été nommé *SS-Obersturmführer*, à l'automne 200 à 300 miliciens s'engagent dans le *Waffen SS*, ils seront suivis le 11 octobre 1943 par 11 chefs miliciens. Lors de la Libération, nombre de Miliciens – souvent avec leurs familles – vont suivre la retraite de la Wehrmacht jusqu'en Allemagne, où beaucoup seront incorporés à la division *SS-Charlemagne* et partageront son anéantissement.

En juin 1944, la Franc-Garde comptait 6 281 hommes pour la zone Sud, dont 1 540 permanents, et 415 en Zone Nord, la mobilisation de la Milice le 7 juin 1944 par Darnand, nommé le 1^{er} janvier 1944 Secrétaire général au maintien de l'Ordre en remplacement de Bousquet, portera les effectifs à 30 000 hommes.

En juin 1944, la Franc-Garde comptait 6 281 hommes pour la zone Sud, dont 1 540 permanents, et 415 en Zone Nord, la mobilisation de la Milice le 7 juin 1944 par Darnand, nommé le 1^{er} janvier 1944 Secrétaire général au maintien de l'Ordre en remplacement de Bousquet, portera les effectifs à 30 000 hommes.

LES SECTIONS SPECIALES

Suite au «coup de feu» de Fabien qui abat à Paris l'aspirant de la Kriegsmarine Moser le 21 août, Hitler exige des autorités pétainistes l'exécution d'otages.

Pour répondre à cette exigence, en lui gardant un semblant de légalité, Pierre Pucheu, ministre de l'Intérieur, et Joseph Barthélémy, ministre de la Justice, mettent – avec difficulté face aux réticences du monde judiciaire – en place, par une loi antidatée du 14 août, une «section spéciale» auprès des tribunaux militaires en zone sud et auprès de cours d'appel en zone occupée.

La «Section spéciale» juge en dernière instance, aucun recours n'est possible, elle viole plusieurs règles de droit : absence d'énonciation des motifs, rétroactivité des lois qui réprime des faits antérieurs à sa promulgation.

Le premier «jugement» est la condamnation à mort à Paris de trois communistes (Émile Bastard, Abraham Trzebrucki et André Bréchet) exécutés le 28 août 1941, les «sections spéciales» de province prononceront neuf condamnations à mort, telle celle le 21 mars 1943 de Marcel Langer, chef des F.T.P.-M.O.I. de la Région toulousaine.

MADAGASCAR LIBEREE DES PETAINISTES

Située dans l'Océan Indien à 400 km des côtes d'Afrique orientale, Madagascar, peuplée aujourd'hui de 24 millions d'habitants, est souvent appelée «la Grande Ile» : 1 580 km du nord au sud, 500 km d'Est en Ouest, 592 000 km².

Au centre, des hautes terres, avec une altitude moyenne de 1000 à 1500 m, traversées du nord au sud par une chaîne montagneuse culminant à 2 876 m, à l'est une étroite bande côtière orientale et à l'ouest, les hautes-terres déclinent jusqu'aux rivages du canal du Mozambique. Au nord de l'île, un climat tropical, au centre subtropical, au sud subdésertique.

La langue malgache, subdivisée en une dizaine de dialectes et parlée par plus de 95 % de la population, est apparentée au groupe linguistique malayo-polynésien¹, indiquant un peuplement venu – à partir de vers 2000 avant notre ère – d'Asie du sud-est et du Pacifique centre-occidental.

L'étendue de l'île et sa topographie diversifièrent – là comme ailleurs – la population en groupes régionaux différenciés dialectalement, culturellement et modes de vie (Betsiléos, Merinas, Sakalaves...) ayant conduit, au fil des siècles, à la formation de principautés et royaumes de type féodal.

Le développement des techniques de navigation et des échanges commerciaux antiques et au début de notre ère sur le pourtour de l'Océan indien amèneront aussi, sur les côtes nord et ouest malgaches, des Perses, des Arabes Omanis, des Indiens, des Africains... L'Islam s'y diffusa associé à cette expansion commerciale comme aux Comores voisines.

Les Portugais furent en 1500 les premiers Européens à atteindre les côtes malgaches, suivis par les Hollandais sans que soient établis des établissements permanents ; les conséquences en seront le développement de la traite des esclaves et l'introduction des armes à feu.

En 1643, au nom de Louis XIII et sur ordre de Richelieu, Jacques de Pronis, commis de la Compagnie des Indes Orientales, fonda à l'extrême-sud un premier établissement français, Fort-Dauphin.

En 1665, Louis XIV proclame la souveraineté française sur Madagascar, baptisée Ile Dauphine, sans que cette «souveraineté» s'exerce concrètement au-delà de l'établissement de Fort-Dauphin, qui sera détruit le 27 août 1674 par une insurrection de la population malgache environnante ; les colons survivants seront évacués vers l'île Bourbon (l'actuelle Ile de la Réunion).

À la fin du XVIII^e siècle, l'un des royaumes tribaux, l'Imerina, s'appuyant sur l'ethnie Merina et situé sur les hautes terres au centre de l'île, où est édifée en 1750 leur forteresse-capitale, Antananarivo, entame l'unification de l'île sous le règne d'Andrianampoinimerina (1785-1810), par les annexions successives de plusieurs autres royaumes régionaux. Cette unification va s'approfondir sous ceux de Radama 1er (1810-1828) et de sa veuve Ranaivalona 1er (1828-1861).

Les rapports avec les Européens – Anglais et Français – vont être au cœur de la vie politique intérieure malgache. En 1810, Sylvain Roux représente officiellement la France à Tamatave, en 1817 est signé un traité d'amitié entre les royaumes britannique et Mérina.

En 1839, à la recherche d'un port alternatif à Port-Louis, capitale de l'île Maurice annexée par les Britanniques en mai 1814 suite à la chute de l'Empire napoléonien, la France

occupe et annexe au nord-ouest de Madagascar l'île de Nossi-Bé, y construisant le port d'Hell-Ville².

Depuis le début du 19^e siècle, parallèlement au processus de son unification, le pays se développe et se modernise : début d'industrialisation, adoption de l'alphabet latin, ouverture en 1864 du premier hôpital moderne, publication en 1866 de premiers journaux, 200 000 élèves auront été scolarisés en 1894...

En 1861, à la Reine Ranaivalona 1^{re} succède son fils Radama II, francophile qui, accusé de brader le pays aux Français, est assassiné en 1863 ; lui succède sa veuve Rasoherina. À la mort en 1868 de cette dernière, qui avait en 1864 épousé le premier ministre Rainalalairivony devenu ainsi co-roi, lui succède sa cousine sous le nom de Ranaivalona II ; ayant elle aussi épousé Rainalalairivony, devenue avec son époux chrétienne, elle régnera jusqu'à son décès en 1883. Restant co-souverain et premier ministre, Rainalalairivony... épousera la nouvelle reine, Ranaivalona III, dernière souveraine de l'île...

LA CONQUETE FRANCAISE

Ranaivalona III va devoir en effet faire face aux ambitions coloniales de la France, qui intervient militairement dans l'île. Le 17 décembre 1885 est signé un traité d'alliance entre les deux pays, la France reconnaissant l'Etat malgache.

Des désaccords sur l'application du traité entraînent en 1895 une intervention française massive. Débarqué à Majunga le 15 janvier 1895, le corps expéditionnaire français de 15 000 hommes surclasse la faible armée malgache du nord-ouest et occupe Antananarivo le 30 septembre. Ranaivalona III reste souveraine mais sous protectorat, avec un Résident général français ; le 22 novembre suivant, les *Menalamba* («toges rouges») déclenchent une insurrection anticoloniale qui durera 18 mois.

Cela va conduire sous la pression du parti colonial la chambre française des députés à voter le 6 août 1896 l'annexion de Madagascar, où le général Galliéni, arrivé dans l'île le 16 septembre comme gouverneur militaire, mène une répression du soulèvement qui fera plus de 100 000 victimes. Il fera fusiller le 14 octobre le ministre malgache de l'Intérieur et un oncle de la Reine, déposée le 28 février 1897. Exilée à la Réunion puis en Algérie, elle meurt en 1917.

Galliéni met en place une administration coloniale, un système d'impôts et de corvée : tous les hommes doivent 30 jours de travail gratuit sur les chantiers publics. Soumis au «Code de l'Indigénat», les Malgaches sont privés de tous droits politiques.

Les Français – jamais plus de 10 % de la population de l'île – sont, outre les militaires, essentiellement des fonctionnaires, des commerçants, ainsi que des industriels, des propriétaires terriens, venus de la métropole ou de la Réunion pour exploiter les richesses minières et les meilleures terres.

La répression du soulèvement des *Menalamba* par Galliéni ne va pas mettre un terme au sentiment national malgache : en 1913 naît dans la clandestinité le mouvement *Vy Vato Sakelika* (V.V.S., «fer, pierre, ramification»), qui, fondé par des intellectuels compta jusqu'à 2000 membres dans les principales villes. Accusés de complot, ses dirigeants sont lourdement condamnés en 1915. A cette date, la France est en guerre...



Dès août 1885, l'armée française avait recruté des suppléants autochtones avec la formation d'une «Compagnie sakalave», qui donne naissance en 1892 au «Corps de tirailleurs de Diégo-Suarez» ; lequel se transformera en janvier 1895 en «Régiment de Tirailleurs malgaches» (RTM) et en juin 1897 en «1^{er} RTM».

Des Malgaches vont être mobilisés lors de la Première Guerre mondiale : aux Tirailleurs du Régiment – dont le premier contingent est envoyé en France en octobre 1915 – viennent se joindre près de 46 000 mobilisés qui vont former – pour la plupart dans le Var – 26 «bataillons de marche» (BTM).

Pour l'essentiel, les Malgaches vont être utilisés dans le Génie et les usines d'armement, mais plusieurs milliers d'entre eux participeront aux combats, notamment dans le domaine de l'artillerie lourde ainsi que dans les rangs du 12^e BTM, formé fin octobre 1916 et qui sera affecté en avril 1917 à la 3^e Division d'infanterie coloniale (D.I.C.), participant alors à l'offensive Nivelle ; les tirailleurs malgaches combattront en Lorraine, dans la Marne, l'Aisne, l'Oise, la Somme... 3 750 d'entre eux seront tués ou portés disparus, 1 835 autres seront blessés.

L'entre-deux guerres va voir la renaissance du mouvement national malgache – le 19 mai 1929 a lieu une importante manifestation à Tananarive – avec des anciens du V.V.S., des intellectuels tel Jean Ralaimongo, mais aussi sous l'influence de fonctionnaires français progressistes et communistes présents dans l'île tels François Vittori, Paul Dussac et Edouard Planque, à l'initiative de la création du Parti Communiste de la Région malgache, ainsi que du mouvement syndical malgache.

Nommé Gouverneur général le 1^{er} mai 1930, Léon Cayla – resté en poste jusqu'en avril 1939 – réprimera le mouvement national après la chute du Front populaire en France, qui fut aussi une période de relative liberté dans l'île.

Fin 1939, la France entre en guerre contre l'Allemagne nazie, et Madagascar va se trouver à nouveau impliquée dans le conflit ; l'armée française comprend alors deux régiments malgaches.

En 1940, 14 700 Malgaches sont la zone des Armées. 3 000 d'entre eux, dans la 42^e demi-

¹ Présent en Malaisie, Indonésie, Philippines...

² Sur la côte nord-est, la France a aussi annexé en 1822 l'île de Sainte-Marie, repaire de pirates au 18^e siècle.

brigade de Mitrailleurs Coloniaux (Malgaches), affronteront du 13 au 14 mai la 6^e Panzer division à Monthermé. En juin, 7 artilleurs malgaches faits prisonniers sont fusillés par la Wehrmacht à Laxou en Meurthe-et-Moselle, du 18 mai au 4 juin, les artilleurs malgaches du 21^e Régiment d'Artillerie coloniale s'opposent sur la Somme à l'avancée allemande.

Celle-ci, victorieuse, conduira à la signature par le gouvernement Pétain de l'armistice du 22 juin 1940, qui livre à l'Allemagne la partie nord et Ouest-atlantique de la France, et lui abandonne plus d'un million 800 000 prisonniers de guerre, dont près de 9 000 Malgaches, qui seront maintenus en France dans les Frontstalags ; en 1942, ils seront encore 3888, affectés à des travaux civils en dehors des camps.

SOUS LA BOTTE DE «VICHY»

La population de Madagascar en 1940 comprend environ 4 millions de Malgaches et 50 229 Européens – dont 29 869 Français ainsi que 2 887 étrangers européens – et assimilés (13 759 Indiens et Chinois).

Le 25 novembre 1940, le Gouverneur Jules Marcel de Coppet, qui avait manifesté des velléités de garder Madagascar aux côtés des Britanniques est révoqué, remplacé par son prédécesseur, Léon Cayla.

C'est, outre parmi les militaires restés fidèles au gouvernement dit de Vichy, au sein des Européens que l'administration pétainiste – en avril 1941 Cayla est remplacé par Armand Annet – va trouver ses principaux soutiens, et relais locaux.

Ainsi, la Légion Française des Combattants et Volontaires de la Révolution nationale (LFCRVN), installée Avenue du Maréchal-Pétain à Tananarive, va grouper 870 anciens combattants européens, 979 Malgaches et 774 volontaires nationaux.

L'Église catholique, courtisée par les gouverneurs Cayla puis Annet, apporte son concours à la propagande de la révolution nationale : l'administrateur en chef de Diégo-Suarez note dans son rapport pour l'année 1941 : «La mission catholique a fortement organisé la jeunesse locale, tant européenne qu'indigène et nous prête son concours sans réserve, à l'occasion des diverses manifestations officielles. Vous pouvez toujours compter sur mon appui et la collaboration de tous mes groupements catholiques. Vive Pétain ! » lui assure le Père Robert Gremion, aumônier du Cercle Saint-Michel de Diégo-Suarez.

Le régime colonial pétainiste, cela va être les portraits du Maréchal dans tous les établissements publics, les manifestations d'allégeance laudatrice, cela va être un contexte de graves pénuries découlant de l'isolement de l'île, les relations avec la métropole étant difficiles avant d'être coupées par le blocus britannique, cela va être aussi l'interdiction de toute presse d'opposition, en langue française ou malgache, les mesures discriminatoires à l'égard des Français et des 26 Juifs (dont 13 Français) résidant à Madagascar, l'arrestation des opposants...

Don Ignace Albertini, avocat d'origine corse arrivé à Madagascar en 1925 et qui avait défendu avant-guerre militants nationalistes, syndicalistes et communistes, milita en faveur du ralliement à la France libre : le gouverneur général Cayla, le fit arrêter et interner sans jugement d'abord à Antsirabé puis à Fianarantsoa. Condamné ensuite à huit mois de prison pour activités subversives, il sera libéré en septembre 1942 par l'arrivée des Britanniques à Tananarive ; il s'engagea en 1943 dans les Forces françaises libres.

Un autre avocat, l'un des principaux animateurs de la Résistance gaulliste, Jules-François Clermont, dont l'action et l'aventure vont être retracées en 1944 dans un film – «*Aventure malgache*» – réalisé en Angleterre par le jeune... Alfred Hitchcock³, fut arrêté puis envoyé en France pour y être jugé. Le bateau le transportant ayant été intercepté par la Royal Navy, Clermont, ainsi libéré, va quelque temps et avant de rejoindre Londres, animer depuis un bateau britannique puis depuis l'île Maurice des émissions en langues française, malgache et créole, «*Madagascar libre*», appelant la population – malgache et européenne – de la Grande Ile à se dresser contre les autorités coloniales vichystes.

Arrivé à Londres, Clermont, dans un rapport fourni aux Français libres, notait que «les indigènes ont été nettement anti-Vichy. Leurs leaders ont été malheureusement les "pseudo-communistes..."», reconnaissait Clermont qui, manifestement, ne l'était pas... comme les meneurs de l'opposition. Joseph Raseta, médecin, fondateur en 1935 du Journal la Nation Malgache et correspondant de l'*Humanité*, membre du PCRM de sa fondation en août 1936 jusqu'à sa dissolution en 1939, est condamné à deux ans d'internement au camp de Moramanga.

L'OPERATION IRONCLAD

L'année 1942 est celle de l'expansion japonaise dans le Pacifique central et en Asie du sud-est : la Malaisie est occupée en janvier, Singapour tombe le 15 février, les Philippines, les Indes néerlandaises (actuelle Indonésie) sont conquises de février à début avril, la Birmanie est envahie, sa capitale Rangoon est prise le 7 mars, le reste du pays achève de passer sous contrôle nippon début mai.

Cette expansion a conduit les forces armées nippones sur les rives orientales de l'Océan indien, elles occupent le 31 mars l'île Christmas au large de Timor et de l'Australie occidentale, qu'elles bombardent.

Du 5 au 9 avril, une flotte japonaise incluant 5 porte-avions mène une série d'attaques («Opération C») contre les bases britanniques de l'île de Ceylan, Colombo, Trincomalee ; ce qui va inciter les Britanniques à transférer leurs forces navales à Killindini, sur la côte kenyane.

Le maintien à Madagascar d'une administration coloniale fidèle au régime pétainiste est dans ce contexte perçu par les Britanniques comme une menace potentielle contre leurs lignes de communication avec l'Afrique orientale et l'Inde via le Cap de Bonne-Espérance ; le risque d'une occupation japonaise analogue à celle de l'Indochine. Le ministre pétainiste des Colonies, Jules Brévié, a donné au gouverneur Annet l'ordre : «Si des sous-marins japonais viennent, ne les traitez pas en ennemis, même s'ils restent plus longtemps que la loi permet».

Le fait que Madagascar possède au nord-est en la vaste baie de Diégo-Suarez le meilleur port de l'Océan indien va être déterminant pour la décision des Britanniques de prendre le contrôle de l'île, dont ils préparent l'invasion.

Celle-ci commence le 5 mai 1942 à 5 h 10 du matin ; le général de Gaulle, dont l'offre de concours des Français libres à l'opération a été ignorée par les Britanniques, n'a été averti que deux heures plus tôt ! Cela va déclencher une crise menant la France Libre et la Grande-Bre-

tagne au bord de la rupture, qui ne sera surmontée que le 10 juin, Churchill assurant alors de Gaulle de son soutien et amitié.

Ce 5 mai 1942 des avions torpilleurs, partis des porte-avions britanniques *Illustrious* et *Indomitable*, attaquent les bateaux français dans la rade de Diégo-Suarez, y coulant notamment le croiseur auxiliaire Bougainville, ainsi que le proche terrain d'aviation Arrachart, détruisant une douzaine d'appareils français.

Parallèlement, des troupes britanniques débarquent autour de Diégo-Suarez se heurtant à la résistance des troupes françaises – 4 000 hommes dont 800 Européens – obéissant au gouverneur général Annet, fidèle au gouvernement pétainiste et qui, refusant de négocier un armistice, se retire vers le sud.

Diégo-Suarez se rend aux Britanniques le 7 mai ; la base, où mouillent le cuirassé HMS *Rammilies*, deux destroyers et divers bâtiments, sera attaquée le 29 mai par des sous-marins de poche japonais.

La conquête de l'île va prendre encore plusieurs mois : suite à deux débarquements britanniques de renforts venus du Kenya, Majunga n'est prise que le 10 septembre, et Tamatave le 18. Tananarive tombera le 23 septembre, Tuléar et Fort-Dauphin le 24...

Le 16 septembre 1942 les Britanniques mettent en place une *British Military Administration*, composée d'une cinquantaine de membres, avec à sa tête Anthony Sillery, «*British Occupied Territories Administrator*».

Il faudra encore attendre le 8 novembre pour que le Gouverneur général Annet⁴ signe la capitulation : sur les 1 200 Français alors faits prisonniers, 900 rallieront les Forces françaises libres, les autres seront envoyés dans des camps au Kenya et en Afrique du Sud. Depuis le 5 mai 1942, les combats auront fait 150 tués et 500 blessés parmi les Français, 107 tués et 280 blessés parmi les forces britanniques et sud-africaines.

Suite à un accord intervenu à Londres le 14 décembre entre de Gaulle et Sir Anthony Eden, le général Legentilhomme prend au nom de la France Combattante le poste de Haut-Commissaire de Madagascar et dépendances, et arrive le 14 janvier 1943 dans l'île ; Pierre de Saint-Mart lui succédera le 3 mai 1943, jusqu'au 27 mai 1946.

LIBERER LA FRANCE

Dès 1940, des Malgaches de l'armée françaises vont refuser la défaite et la captivité. Ainsi, Justin Rekosafany, fait prisonnier en juin 1940 s'évade début septembre du Frontstalag 135 de Rennes et rejoint grâce à des pêcheurs bretons l'Angleterre et les FFL.

Avec la 1^{re} DFL, il participe aux campagnes de Tunisie et d'Italie. Fait prisonnier, ramené en France au Frontstalag 153 (Orléans), il s'en évade à nouveau, rejoint les FFI de l'Indre et participe à la Libération de Châteauroux. Des Malgaches participeront aux opérations des FFL en Syrie, en Lybie, à Tobrouk et Bir-Hakeim, à Madagascar même, ils combattront au sein de la 1^{re} Armée française, dans les maquis.



³ Disponible sur *dailymotion*. Dans ce film de 29 mn, Jules Clermont interprète - sous le nom de Clarus - son propre rôle, aux côtés d'acteurs français de Londres regroupés depuis 1943 sous la direction de Paul Bonifas, de la Comédie française, dans une compagnie, le «Théâtre Molière». Hitchcock réalisa - toujours en 1944 - un second court métrage (11 mn), consacré à la Résistance française : «*Beau rivage*».

⁴ Envoyé en résidence surveillée en Afrique du Sud, il sera condamné en France le 21 mars 1947 à l'indignité nationale à vie par la Haute Cour de Justice. (Amnistie le 15 avril 1954).

LA RESISTANCE ESTONIENNE...

L'Estonie (*Eesti, en estonien*) – est un Etat européen récent, sa première indépendance, suite à la chute de l'Empire tsariste et à la Révolution bolchevique, datant du 24 février 1918, sa seconde, suite à la désintégration de l'URSS, interviendra le 20 août 1991.

Pour autant, la présence des ancêtres du peuple estonien actuel sur ce territoire de 45 000 km² bordé à l'ouest par la mer Baltique et séparé au nord de la Finlande par le Golfe de Finlande¹, est attestée depuis vers 1 800 ans avant J.C., voire depuis plus longtemps. Les Estoniens (*Eestlased*, appelés jusqu'au 19^e siècle *Maarahvas*) se rattachent au rameau ethnolinguistique finno-ougrien, dont les langues actuelles les plus parlées sont le hongrois et le finlandais, avec lequel l'estonien actuel a une parenté évidente².

Jusqu'au début du 13^e siècle, la population est structurée en petites entités dites «païennes» ayant à leur tête un «ancien», la région – ainsi qu'au sud la Lettonie – étant alors conquise par un Ordre monastique militaire allemand, celui des Chevaliers Porte-Glaive, qui y installent un Etat dirigé par un Prince-évêque. Auparavant, Fulco (ou Foulques), bénédictin français originaire du monastère de Montier-la-Celle (Troyes), avait été nommé en 1167 archevêque missionnaire d'Estonie, qui sera entièrement soumise par les Porte-Glaive en 1223.

À la faveur de cette «croisade», une minorité aristocratique germanique – celle des «barons baltes» – va, dominant la population estonienne plusieurs siècles durant, prendre le contrôle de la vie politique, militaire, religieuse, commerciale et même de la propriété foncière du pays jusqu'en... 1917. Et ce quelle(s) que soi(en)t la - ou les - puissance(s) étatique(s) contrôlant les différentes régions d'Estonie : Danemark (1219-1346), ordres Porte-Glaive/Livonien et Teutooniques (1227-1559), Suède (1561-1710) Princes-évêques de Dorpat/Tartu (1224-1558), Empire Russe (1710-mars 1917).

Au 19^e siècle, alors qu'en majorité les élites parlent allemand (4% de la population sont germanophones, plus de 90% parlent l'estonien), le pouvoir tsariste met en œuvre une politique de russification, dans l'administration, dont le russe devient la langue d'usage, les Russes remplacent les germano-baltes, dans l'enseignement, y compris à l'université de Tartu...

En réaction commence à émerger parmi les 900 000 Estoniens d'alors un sentiment national, se caractérisant par la création en 1838 par Friedrich Faehlmann de la «Société savante estonienne» à l'université de Tartu, pour étudier la langue et la culture estonienne, ainsi que par des publications en langue estonienne.

Puis, au début du 20^e siècle vont naître des partis politiques estoniens, tels le Parti socialiste révolutionnaire estonien, créé en 1905 comme branche du Parti homonyme de Russie, le Parti progressiste populaire (ERE), l'Union des Travailleurs sociaux-démocrates d'Estonie...

La Révolution de 1905, qui ébranle tout l'Empire tsariste, va avoir des prolongements en Estonie, où des grèves éclatent dans les usines de Narva et de Tallinn (appelée Reval par les Germano-baltes). Le 16 octobre, la répression d'une manifestation à Tallinn fait plusieurs dizaines de morts. En décembre, la loi martiale est proclamée dans le pays, où plus de 15% des grandes propriétés foncières sont endommagées ou détruites. Il y aura plus de 300 exécutions som-

maires, plusieurs centaines de condamnations à mort, des déportations en Sibérie...

PREMIERE INDEPENDANCE

Lorsque moins de dix ans plus tard éclate la Première Guerre mondiale, qui voit l'Empire tsariste russe se ranger aux côtés de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, de la Belgique, de la Roumanie et de la Serbie contre les Empires centraux, Autriche-Hongrie, Allemagne, Turquie et Bulgarie, 100 000 Estoniens – 20% des hommes sur une population d'alors à peine plus d'un million – sont mobilisés dans l'Armée tsariste. 10 000 seront tués, 20 000 seront blessés.

L'effondrement du régime tsariste en février 1917 a pour première conséquence la nomination d'un Commissaire du Gouvernement en Estonie en la personne de Janna Poska, la maire de Tallinn. Puis la révolution bolchevique d'octobre suivant à Petrograd en Russie voit la mise en place en Estonie, deux jours plus tard, le 27 octobre, d'un «Comité militaire révolutionnaire» dirigé par le Russe Ivan Rabrchtinsky et l'Estonien Viktor Kingissepp.

S'ouvre une période d'affrontements entre bolcheviks estoniens, nationalistes estoniens – qui proclament le 24 février 1918 l'indépendance de l'Estonie et mettent en place un gouvernement provisoire dirigé par le journaliste agrarien Konstantin Päts – et nationalistes germano-baltes.

Ceux-ci, appuyant l'invasion du Pays le 3 mars 1918 par l'armée allemande, reprennent les rênes du pouvoir ; près de 2 000 bolcheviks et nationalistes estoniens sont exécutés par les Germano-Baltes et les forces d'occupation durant cette période qui s'achève à la capitulation allemande du 11 novembre 1918. Les Allemands remettent alors le pouvoir le 22 novembre au gouvernement provisoire dirigé par Päts auprès duquel un «Conseil National provisoire» assure collectivement le rôle de Chef de l'Etat.

Parallèlement se met en place à Narva le 29 novembre, proche des Bolcheviks russes, une «Commune des Travailleurs d'Estonie» présidée par Jaan Anvelt.

S'ensuit une période d'affrontements entre le «Conseil National provisoire» – qui reçoit l'appui d'une escadre anglaise en Baltique, de corps francs allemands et de volontaires finlandais – et la «Commune des Travailleurs», appuyée militairement par l'Armée rouge, qui vont durer jusqu'à la signature du Traité de Tartu le 2 février 1920, par lequel la Russie soviétique – actant la défaite de la «Commune des Travailleurs» – reconnaît l'indépendance de l'Estonie.

Le régime en place lors des 14 premières années de l'Estonie indépendante est présenté comme étant «démocratique» : une constitution est adoptée, un «Doyen» (Elder) au mandat annuel est placé à la tête de l'Etat, une assemblée parlementaire («*Riigikogu*») est élue au suffrage universel par les adultes de plus de 20 ans, un pluripartisme est toléré.

«Toléré», car limité aux sociaux-démocrates, conservateurs, agrariens... Formé le 5 novembre



1920 à partir des sections estoniennes du PC russe, le Parti Communiste d'Estonie, (*Eestimaa Kommunistlik Partei*, EKP), illégal, qui a une influence réelle dans le prolétariat urbain et le mouvement syndical et qui a réussi, recueillant plus de 5% des voix, à faire élire sous l'étiquette «Front Uni des Travailleurs» quelque députés au *Riigikogu* et des conseillers municipaux dans la capitale Tallinn, est victime de la répression : son leader, Viktor Kingissepp, arrêté le 1^{er} mai 1922 par la police secrète, la Kapo (*Kaitsepolitsei*), est fusillé le 3 mai et son corps jeté à la mer. Une tentative de soulèvement communiste à Tallinn le 1^{er} décembre 1924 ayant échoué, la répression contre le Parti communiste s'accroît, nombre de ses membres s'exilent dans l'URSS voisine³.

La répression d'un soulèvement communiste en 1924 fut menée par l'armée, commandée par le général Laidoner et appuyée par les Anciens Combattants des Corps francs de la Guerre d'indépendance, le WABSE.

En 1929, le WABSE va évoluer sous la conduite d'Andres Larka et d'Artur Sik, un fasciste, devenant l'«Union des Participants à la Guerre Estonienne d'Indépendance», en estonien *Eesti Vabadussõjajed*, connu sous le nom de «Mouvement Vapse», dont les membres adoptent le salut fasciste, le béret, la chemise gris-vert, le brassard noir et blanc frappé de la croix avec une main...

En 1930, les effets de la crise née en 1929 aux Etats-Unis se font sentir en Estonie : baisse de 45% de la production agricole, de 20% de la production industrielle, du niveau de vie de la population, qui prête l'oreille aux extrémistes dans un contexte d'instabilité gouvernementale (23 gouvernements entre 1918 et 1933).

«Doyen» de l'Etat à plusieurs reprises entre 1920 et le début des années trente, Konstantin Päts va proposer une réforme constitutionnelle prévoyant, à la place du Doyen annuel, un chef de l'Etat élu pour 5 ans ; réforme qui reçoit l'appui du Mouvement Vapse et qui va être adoptée par référendum le 16 octobre 1933.

Alors que l'Estonie et l'URSS avaient signé le 4 janvier 1932 un pacte mutuel de non-agression le Mouvement Vapse va exiger à partir de 1933 une alliance avec l'Allemagne, où Hitler est arrivé au pouvoir. Ce positionnement, avec la crainte de voir le Vapse – dont le projet de constitution a été adopté en octobre 1933 – triompher aux élections législatives prévues en avril 1934,

¹ À l'est, l'Estonie est séparée de la Russie par le fleuve Narva et les lacs Peipous et de Pskov. Au sud, elle a une frontière terrestre depuis 1920 avec la Lettonie.

² D'autres langues finno-ougriennes sont encore parlées, notamment en Fédération de Russie (mordve, carélien, oudmourte...), en Suède et Norvège (same). Le letton et le lituanien forment un groupe linguistique totalement séparé, dit «balte».

³ L'ancien président de la «Commune Estonienne» de 1918-1919, Jaan Anvelt, se réfugie en URSS. Après avoir

été haut responsable de l'Internationale Communiste, il sera le 11 décembre 1937 victime de la répression stalinienne, ce connaissant aussi plus de 4600 communistes estoniens réfugiés en URSS.

conduisent Päts, – avec l'appui du général Laidoner, placé à la tête de l'Armée – à proclamer l'état d'urgence le 12 mars 1934, à dissoudre le Vapse en décembre suivant et à en faire arrêter les dirigeants.

Les élections sont reportées, l'état d'urgence est prolongé, l'activité des partis politiques suspendue, un mouvement officiel unique les remplace : la «Ligue de la Patrie» soutenue par Konstantin Päts, qui à partir du 3 septembre 1937 s'autoproclame «*Riigihoidja*», c'est-à-dire «protecteur de l'Etat».

Une nouvelle Constitution, promulguée le 1^{er} juin 1938, institutionnalise un régime autoritaire, Päts devenant Président de la République : il le restera jusqu'au 23 juillet 1940, l'indépendance de l'Estonie prenant fin un mois plus tard...

ESTONIE SOVIETIQUE...

Le 23 août 1939, alors que les négociations en vue d'un accord tripartite anglo-franco-soviétique, entamées sur le plan politique le 1^{er} juillet précédent et depuis le 12 août sur le plan militaire n'aboutissent pas, du fait notamment des réticences britanniques, l'Allemagne et l'Union soviétique concluent un «Traité de non-agression», connu depuis comme «Pacte germano-soviétique» ou «Pacte Ribbentrop-Molotov», du nom des deux ministres des Affaires étrangères signataires.

Ce Traité comprend des clauses secrètes. Connues après-guerre, elles concernent la Pologne, la Roumanie, la Finlande et les Etats baltes. Ainsi, il prévoit que «dans le cas d'une modification politico-territoriale des territoires appartenant aux Etats baltes (Finlande, Estonie, Lettonie, Lituanie), la frontière septentrionale de la Lituanie représentera la limite des sphères d'influence de l'Allemagne et de l'U.R.S.S.»⁴.

Les Pays Baltes se sont déclarés neutres dans le conflit polonais mais, un sous-marin polonais interné à Tallinn ayant pu s'enfuir avec l'accord tacite des Estoniens, l'URSS va le 28 septembre 1939 exiger la conclusion d'un «pacte d'assistance mutuelle» prévoyant le stationnement de troupes soviétiques dont 25 000 hommes – l'armée estonienne n'en a que 16 000 – s'installent le 18 octobre dans des bases terrestres, aériennes, et navales dans les îles.

La situation va brutalement changer en juin 1940, alors qu'à l'Ouest l'offensive de la Wehrmacht est victorieuse en France. Le 16 juin, André Jdanov, membre du Bureau Politique du Parti communiste soviétique arrive à Tallinn et exige un accroissement jusqu'à 100 000 hommes de la présence militaire soviétique, ainsi que la formation d'un gouvernement ami de l'URSS, que vont avec l'appui de l'Armée rouge réclamer des manifestants, dont les militants du petit parti communiste estonien ; ce qui est réalisé le 21 juin avec la mise en place d'un gouvernement composé de «progressistes» favorables à l'URSS et dirigé par le médecin et poète Johannes Vares.

Les élections du 14-15 juillet – dont les candidats hostiles à l'URSS ont été écartés – débouchent sur la victoire de l'«Union du peuple travailleur», qui obtient 92,8% des voix. Lors de sa première réunion, l'Assemblée élue proclame la naissance de la République Socialiste soviétique d'Estonie, dont Vares devient Président et qui demande son intégration à l'URSS. Laquelle est effective le 6 août...

L'ancien Président Päts, le général Laidoner et près de 7 000 anciens responsables politiques et militaires, des enseignants, des fonctionnaires

sont arrêtés et envoyés en exil, dans des prisons et camps de détention soviétiques, où beaucoup mourront. Certains de ceux qui ont échappé à l'arrestation se sont réfugiés en forêt, y formant des bandes de partisans.

La transformation de la société estonienne est entamée avec une réforme agraire qui limite à 30 ha les exploitations agricoles, la nationalisation des usines, des banques, du commerce, l'armée estonienne épurée est intégrée à l'Armée rouge. Un processus brutalement interrompu à l'été 1941...

L'OCCUPATION NAZIE

Le 22 juin 1941, à 3 h 30, épaulée des rives de la mer de Barents à celles de la mer Noire par des troupes finlandaises, hongroises et roumaines, la Wehrmacht nazie est passée sans déclaration de guerre à l'offensive contre l'Union Soviétique. Le 7 juillet, elle atteint la frontière de l'Estonie dont elle va achever la conquête en octobre suivant.

Lors de son avance, elle a été accueillie favorablement par une partie notable de la population, espérant une restauration de l'indépendance du pays, ce qu'espéraient aussi les «Frères de la Forêt», ces partisans antisoviétiques – souvent des anciens du Wabse – qui avaient prêté main-forte à la Wehrmacht.

Tel n'était pas le projet des dirigeants du Reich, voyant dans les Pays Baltes l'ancien espace des Chevaliers teutoniques et Porte-Glaive, à germaniser et intégrer au Reich, en même temps qu'une source précieuse en temps de guerre d'huile de schiste. L'Estonie va, en formant une division administrative – avec la Lettonie, la Lituanie et la Biélorussie – être intégrée le 1^{er} septembre 1941 au «Reichskommissariat Ostland» ayant à sa tête Hinrich Lohse, dont le «Commissaire général» en Estonie sera le général Karl Sigmund Litzmann.

Le ministère nazi des Territoires de l'Est va donner début 1942 son accord à la mise en place d'une «administration autonome» (*Eesti Omavalitsus*), à leur service, connue sous le nom de Directorat et présidée par Haljmar Maes, un ancien du Wabse.

Les nazis vont aussi s'attacher à mettre sur pied des formations militaires et de police collaborant avec eux, une milice de 40 000 hommes, l'*Omakaitse*, et le 658^e bataillon de sécurité, avec à sa tête un autre ancien du Wabse, Alfons Rebane.

En août 1942, Himmler autorisa la formation d'une brigade SS estonienne où s'enrôlèrent alors 6 500 volontaires estoniens ; elle participa à l'extermination des Juifs et des Tziganes, à la lutte contre les partisans estoniens soviétiques, les Résistants. Plus de 6 000 Estoniens furent victimes des occupants nazis.

En janvier 1944 est formée la 20^e division de grenadiers SS (*Estrische Nr 1*). Forte de 15 000 hommes, combattant avec la Wehrmacht, elle la suivra dans sa retraite puis sa débâcle.

LE COMBAT DES PARTISANS

Quand en août 1940, l'Estonie devient une république de l'URSS, son armée, qui garde son uniforme avec un insigne soviétique agrafé, devient le 22^e Corps de tirailleurs territoriaux de l'Armée rouge. Il va combattre contre l'invasion allemande de l'été 1941, autour de Porkhov, perdant 2 000 tués avant de devoir se replier vers l'intérieur de l'Union Soviétique et être dissous ; il sera reformé en février 1943.

Alors que l'offensive allemande se déployait en juillet 1941, avait été créé le 23 juillet un

Comité républicain de direction de l'activité des partisans, avec à sa tête Theodore Okk, plus tard remplacé par Herman Roog. Mais, la géographie de l'Estonie, le pourcentage non négligeable de collaborateurs des Allemands rendent difficile l'implantation de partisans.

Cependant, dans les villes des organisations clandestines furent mises en place dès 1941, démantelées elles se reconstituèrent avec des membres du Komsomol. A partir de juillet 1942, 3 centres clandestins régionaux furent installés, 900 partisans opèrent début 1944 en Estonie.

Pour contrer la propagande de l'occupant nazi et de ses collaborateurs va être éditée et diffusée clandestinement à partir de mars 1942 le journal «*Rahva Hääli*» («Voix du peuple», 25 000 exemplaires) ; sont aussi publiés la revue «Estonie soviétique», *Taluharvalet* («Gazette du Paysan»). De février à juin 1944 paraît en territoire occupé le journal «*Tasuja*» («Serveur»). A partir de septembre 1941 avaient commencé depuis Leningrad et Moscou des émissions en langue estonienne.

1 500 partisans soviétiques combattirent en Estonie entre 1941 et 1944, beaucoup furent tués par les occupants et leurs collaborateurs. Plusieurs centaines reçurent des décorations soviétiques, deux – Leen Kuhlman et Vladimir Fedorov – reçurent le titre posthume de «Héros de l'Union Soviétique».



Leen Kullmann, née en 1929, diplômée du Collège des professeurs de Tallin en 1940, entrée au Komsomol, évacuée d'Estonie à l'été 1941. Infirmière en janvier 1942, elle est parachutée en Estonie le 14 septembre pour recueillir des renseignements. Arrêtée par les collaborateurs estoniens, elle est livrée à la Gestapo. Elle meurt à Tartu sous la torture le 2 avril 1943. Elle sera faite «Héros de l'Union Soviétique».

Le 8^e Corps de tirailleurs estoniens, comprenant deux divisions composées pour moitié d'Estoniens et placée sous le commandement du général Lembit Pärn, un Estonien de Russie, sera formé en novembre 1942 ; il participera, en affrontant les SS estoniens, aux batailles libératrices de Velikiye Luki, Narva, Porkuni, de Courlande... Le 17 septembre 1944, les Allemands décident d'évacuer leurs forces d'Estonie, où l'Armée rouge est entrée le 26 juillet à Narva, a pris Tartu le 27 août.

Pendant quelques jours des Nationalistes tenteront de restaurer l'indépendance étatique du pays, avant pour certains de se réfugier le 22 septembre en Suède, l'Armée rouge arrivant à Tallinn, où le gouvernement soviétique d'Estonie se réinstalle.

21 000 Estoniens ayant combattu dans l'Armée rouge ont été décorés, 13 honorés du titre de Héros de l'Union Soviétique.

⁴ Un second traité – dit «d'amitié et de délimitation des frontières» – sera signé à Moscou le 29 septembre par Ribbentrop et Molotov. Une de ses clauses secrètes place la Lituanie dans la sphère d'influence soviétique.

⁵ Le 5 octobre la Lettonie doit aussi adhérer au Pacte d'Assistance, que signe aussi la Lituanie le 10 octobre ; 30 000 soldats soviétiques s'installent en Lettonie, 20 000 en Lituanie.

VINGT ANS POUR LA «JOURNEE MEMOIRE A MONTELMAR»



Le 7 février 2017, plusieurs centaines de personnes réunies au Palais des Congrès "Charles Aznavour". À la tribune, de gauche à droite, Jean Lovie, Ginette Kolinka, Jacques Moalic, Mireille Monier-Lovie, Olivier Lalieu.

Plus de 850 personnes – 630 scolaires et adultes réunis – auront répondu «présent» pour la Journée Mémoire organisée, pour la vingtième année, par le Comité ANACR de Montélimar, autour du thème 2017 du Concours National de la Résistance et de la Déportation : «*La négation de l'homme dans l'univers concentrationnaire nazi*». Une évocation amenant à approcher et tirer les leçons d'un des aboutissements tragiques du nazisme, soigneusement préparée au fil des mois précédant la rencontre avec une mobilisation des enseignants pour préparer des questions avec leurs élèves.

Avant été invités, de longue date, deux déportés vivant à Paris, Ginette Kolinka et Jacques Moalic. Ginette, victime de la Shoah, rescapée d'Auschwitz, déportée à 19 ans, ayant perdu avec la «solution finale» quatre membres de la famille ; Jacques, résistant de la première heure, victime de la répression nazie, déporté à l'âge de 20 ans à Buchenwald, deux témoignages complémentaires renforcés par quelques fondamentaux ou rappels sur une des pires tragédies du 20^e siècle avec l'historien au Mémorial de la Shoah, Olivier Lalieu ; une rencontre animée par Mireille Monier-Lovie, présidente – déléguée de l'ANACR 26 et vice-présidente nationale, et Jean Lovie, président du Comité de Montélimar.

Ouverte par le *Chant des Partisans* suivi du *Chant des Marais* avec la prestation des 40 choristes d'«Arpège» dirigés par Michèle Piqué, après les remerciements d'usage de la présidente aux personnalités présentes, dont le sous-préfet Bernard Roudil, la directrice départementale de l'ONAC Fabienne Rozek, des élus de tous niveaux, les invités ont pu être tour à tour présentés ainsi que les points forts de la conférence-débat : au départ l'idéologie de haine génocidaire du nazisme débouchant sur la déshumanisation méthodiquement

mise en œuvre avec la déportation, la victoire enfin de l'humain au cœur de l'inhumain, les leçons de l'histoire, la Mémoire étant là pour éclairer le présent et préparer l'avenir...

Pendant quelque deux heures, le vécu de la rencontre aura permis aux trois invités d'apporter, avec une complémentarité parfaite, sans que l'un prenne le pas sur l'autre, leur témoignage, les trois-quarts du propos étant portés par la remontée des questions des élèves aux deux déportés ou à l'historien, des élèves les ayant conquis par le sérieux de leur préparation, une attente de savoir, de comprendre, faisant du dialogue engagé un temps privilégié de réflexion.

Ainsi a-t-il pu être répondu, entre bien d'autres thèmes, sur le «sens du terme Shoah» ou «à quoi des déportés ont-ils pu se raccrocher pour survivre ?» autant que leurs «analyses à propos des négationnistes». Rarement, on aura pu sentir, montant d'une salle bondée, la complicité, le respect, la reconnaissance pour une rencontre, sentiments manifestés par une rare «standing ovation» saluant

les invités, avant que ne soit entonnée une Marseillaise d'une exceptionnelle ferveur, choristes et salle associés. Un sentiment fort, exprimé par le message préfectoral envoyé au siège départemental. Une grande émotion avec les invités déportés nous ayant donné une magnifique leçon d'humanité, félicitation aussi à l'historien qui associe compétence et conviction et magnifiquement complété par la carte de remerciements envoyée de Paris, à son retour, par Jacques Moalic, résistant déporté à Buchenwald : «*Il est réconfortant de pouvoir dialoguer avec les garçons et les filles qui vont former la nouvelle génération dans un monde difficile, de leur transmettre l'héritage de l'histoire, de ces années qu'il ne faut pas oublier car elles portent bien des leçons et des avertissements.*

Il faut aussi savoir que dans les camps et les épreuves nous ne perdions jamais de vue l'espoir et la vie libre». Comment exprimer une plus belle conclusion à ce grand moment vécu de la Mémoire...

TIRAGE DES BONS DE SOUTIEN 2016

Tous les talons des bons souscrits parvenus et réglés au siège de l'ANACR le 15 février 2017 ont fait l'objet d'un tirage au sort pour désigner les bénéficiaires des cadeaux offerts aux souscripteurs.

Les possesseurs des bons **29419** et **36786** recevront au choix, un poste de télévision couleur, un ordinateur, un téléphone portable ou une mini-chaîne d'une valeur maximale de 900 €.

Tous les souscripteurs des bons portant les numéros suivants recevront, à l'adresse qu'ils auront indiquée, un cadeau utile et agréable qui leur sera expédié, franco de port, dans les mois suivant la réception par nos services du bon correspondant.

00844	10523	18389	29471	43180	54944	60168
02575	11151	18513	32399	43502	55912	60589
02904	11171	18599	32566	43876	56282	60800
03885	11674	20299	32923	44858	57457	61075
07338	12409	22361	35755	45523	57579	63249
07370	12917	22937	35767	45737	57948	64564
08713	15274	24998	36786	45808	58337	
09048	15734	25294	37464	48722	58863	
09556	16136	28357	39037	51610	59677	
10415	16338	29419	42445	54333	59996	

Chaque mois, les Comités ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération. La Di-

rection Nationale de l'Association et son journal adressent aux familles et amis des disparus leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Vincent PASCUCCI (Hauts-de-Seine)

Né en 1923 en Italie dans une famille ouvrière, qui va émigrer en France peu après sa naissance et s'installer à Nanterre, Vincent Pascucci sera très tôt mêlé aux grands débats de l'époque, son père, d'abord membre du Parti communiste italien et qui milite désormais au sein du Parti communiste français, l'emmène à partir de 1935 - il n'a que 12 ans - à des réunions politiques. Embauché comme ouvrier à 14 ans dans une usine de Nanterre, il adhère aux Jeunesses communistes. En 1939, quand éclate la Deuxième Guerre mondiale, son père est mobilisé, le maire communiste de Nanterre est destitué, et Vincent Pascucci, resté à Nanterre et âgé de 17 ans, va se lancer très tôt dans l'action résistante : avec ses camarades de la J.C., il colle des affichettes hostiles aux Allemands et au pouvoir en place, distribue des tracts... Embauché dans l'usine automobile Simca, il participe aux actions de sabotage dans l'entreprise pour empêcher la livraison de matériel à l'armée allemande. En 1943, il adhère au parti communiste clandestin et refuse de répondre à l'appel du STO. Rejoignant les Francs-Tireurs et Partisans dans la clandestinité sous une fausse identité, il part pour un maquis en Corrèze, mais très vite, il revient à Nanterre et sera, en août 44, l'un des dirigeants de la libération de sa ville. Il assura la sécurité de Raymond Barbet, le maire destitué en 1939, lors de son retour à Nanterre en vue de sa réinstallation à son poste de maire. Puis, nommé lieutenant de la nouvelle Armée française, il poursuivra la lutte contre l'armée nazie jusqu'à la victoire. A son retour à Nanterre, il reprend son travail en entreprise comme mécanicien, tout en poursuivant ses activités militantes. Dirigeant de la section locale du Parti communiste, il sera élu au Conseil municipal en 1953, il deviendra maire-adjoint de 1954 à 1966. Il occupera des fonctions de direction dans plusieurs instances municipales et associatives dans les domaines du social et du sport, il présidera pendant 30 ans l'Entente sportive de Nanterre, il aura aussi des responsabilités locales et nationales à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT). Vincent Pascucci était aussi soucieux de la transmission de la mémoire des combats et des valeurs de la Résistance : témoignant dans les établissements scolaires, organisant des voyages d'élèves sur les lieux de mémoire (Oradour, Struthof, Auschwitz...), il se dévouait pour le Souvenir des fusillés du Mont-Valérien, il était devenu président puis président d'honneur de l'ANACR de Nanterre, dirigeant de sa direction départementale, membre du Conseil national de 1992 à 2012, membre honoraire depuis. Il était Médaille de la Résistance.

Raymond ABDON (Manche)

Disparu en décembre dernier à l'âge de 96 ans, Raymond Abdon, né à Folligny (Manche), après des études à l'Ecole Normale d'Instituteurs de Saint-Lô, sera nommé en 1941 instituteur à Villebaudon ; il y rejoindra le groupe de résistants du village en décembre 1942, comme agent de renseignement au sein du groupe de l'Organisation Civile et Militaire (OCM) formé par Alphonse Fillâtre, quincailler, dit «Le Cornu». Menacé par le Service du Travail Obligatoire (STO), Raymond Abdon y échappera grâce à un certificat de complaisance de non-aptitude au travail délivré par le docteur Martin. Assurant comme beaucoup d'instituteurs le Secrétariat de la mairie de La Haye-Bellefond, il peut fournir des faux papiers et collecter de précieux renseignements.

Au printemps de l'année 1943, le groupe d'Alphonse Fillâtre est sollicité par «Action PTT» qui installe un poste émetteur à Beaucaudray. Ernest Pruvost et Simone Michel-Lévy viennent, avec deux opérateurs radio équipés de leurs postes, quelques jours en repérage dans le village, pour trouver un endroit où se cacher. L'activité du groupe est désormais liée à la Résistance PTT et Raymond Abdon effectuera plusieurs missions de liaison en compagnie de Marcel Richer, responsable PTT de Saint-Lô. Il fournira des renseignements sur les positions allemandes, les installations de blockhaus, les emplacements de la Flak, la localisation des champs de mines. Fin 1943, Ernest Pruvost, en poste au ministère à Paris, recherché par la Gestapo, viendra grâce à ses contacts dans la Manche se réfugier dans la ferme de Villebaudon. Il y formera des groupes FFI tout en conservant la direction du réseau de Résistance PTT. Le groupe va prendre alors une importance toute particulière. Ainsi, début mai 1944, Raymond Abdon participe avec Ernest Pruvost à la réception du parachutage d'armes sur le terrain de Sainte-Marie-Outre-l'Eau, dans le Calvados. Une partie du matériel est alors stockée au maquis de Beaucaudray, dans une ferme abandonnée. Le soir du 5 juin 1944, Londres ayant chargé le groupe de résistants de retarder l'arrivée des renforts allemands sur les côtes normandes, Raymond Abdon et ses camarades vont scier les poteaux allemands pour couper les lignes téléphoniques entre Villebaudon et Percy et attendre l'arrivée des renforts alliés. Le 14 juin matin très tôt, Ernest Pruvost confie à Raymond Abdon la charge de meubler la petite maison de garde du maquis, et de rapporter des victuailles. A son retour à la ferme, Raymond Abdon accompagné de sa femme, en possession de tout le matériel entassé dans une brouette, est interpellé par un soldat de la Wehrmacht qui leur fait signe de ne pas s'approcher. Raymond Abdon voit ses camarades arrêtés. Un détachement allemand a cerné le maquis. Après un échange de coups de feu, qui fait deux morts parmi les soldats allemands, onze maquisards sont retenus captifs et fusillés le lendemain. Raymond Abdon et son épouse Madeleine furent par Condé-sur-Vire et se réfugièrent à Agon-Coutainville, dans sa famille, pour ne rentrer à Villebaudon qu'en juillet 1944. Il participera à l'exhumation de ses camarades, là où une stèle a été érigée. Le général De Gaulle y assistera à une cérémonie en 1953. Raymond Abdon poursuivit sa carrière d'enseignant, la terminant en 1975 à Carantan, à l'école des Hauts-Champs, en 1975. Président départemental de l'ANACR, il avait reçu en 2016 la Légion d'honneur lors des cérémonies du 72^e anniversaire du débarquement en Normandie.

Roger GAGET (Rhône)

Disparu à l'âge de 94 ans, (il était né le 12 février 1923 à Tarare) Roger Gaget avait été à 19 ans, Roger, comme les jeunes de sa génération, incorporé au sein des Chantiers de Jeunesse. Refusant le régime de collaboration de Vichy et l'occupation allemande, il déserta le 3 septembre 1943 et rejoignit les Maquis du Haut-Jura et de l'Ain, où il fut affecté aux Groupes Francs de l'Armée Secrète (A.S.), en lien avec le service «Périclès» chargé des cadres de la Résistance. Il deviendra alors ROBIN... qui restera désormais son nom de Résistance. C'est à cette époque qu'il sera nommé sergent par Romans-Petit, commandant des maquis de l'Ain et du Haut-Jura. Il participera aux combats de la Résistance dans cette région, face aux forces du gou-

vernement de collaboration de Vichy et aux troupes allemandes d'occupation, en particulier dans la région de Saint-Claude où Klaus Barbie a sévi et à dirigé la répression. Il fera partie des Résistants chargés de "boucler" pour le sécuriser le périmètre autour d'Oyonnax lors du défilé des Maquis du 11 novembre 1943 sous le commandement du colonel Romans-Petit. Après sa participation aux combats de la Libération, il s'engagera, comme nombre de combattants des FFI, pour la durée de la Guerre, dans la nouvelle Armée française... Il sera alors homologué lieutenant. Fidèle à Tarare, sa ville d'origine, il en présidera le comité local de l'ANACR, puis il sera élu à la Présidence départementale de l'ANACR, dont il deviendra ensuite le Président du Comité d'Honneur. Etabli à Vénissieux, il apportera aussi son concours à la vie locale et participera activement à au Comité ANACR local. Attaché à la transmission de la mémoire des combats des Résistants et surtout à la pérennisation des valeurs de la Résistance et du message du Conseil National de la Résistance, il témoignait dans les établissements scolaires ou au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation. Il était Chevalier de Légion d'Honneur.

L'ANACR du Rhône a aussi été endeuillée par la disparition dans sa 84^e année de Lisette DE FILIP-PIS, fille de Résistants ; son père, Jean Prudent, fut combattant volontaire en Espagne Républicaine, et disparut en juin 1944 au cours d'une mission pour les FTP dans les maquis du Limousin, sa mère Ida fut internée à la Prison Montluc. Lisette avait d'ailleurs participé activement aux différentes actions pour que Montluc devienne le Mémorial et pour la reconnaissance de la place des femmes, et elle était attentive au travail en direction des jeunes scolaires.

Camille FEVRIER (Vaucluse)

Disparu le 6 février 2017, Camille Février était né le 10 mars 1915, à Vaison-la-Romaine. Instituteur, il rejoignit en 1943 la Résistance, établissant de faux papiers permettant aux jeunes vauclonnais d'échapper au STO et de rejoindre les maquis locaux. Agent de renseignements, il assura la liaison entre les mouvements de résistance Maquis Vasio, Vaison - Malaucène. Nommé chef de groupe, il prit part à des barrages armés sur les routes Malaucène, Carpentras, Vaison, et participa à la libération de Vaison et au combat du 10 juin 1944 contre les Allemands. Il poursuivit avec son groupe la lutte contre les occupants jusqu'au 26 août 1944, date de la Libération. Membre de l'ANACR depuis sa création, il fut président de sa section locale de Vaison-la-Romaine, président départemental durant plusieurs années, membre du Conseil National de 1982 à 2008 et en resta membre honoraire jusqu'à ses derniers jours. Passeur de mémoire, il était honoré de la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance et titulaire de la Médaille de la France Libérée.

Jean GAUTIER, Pierre-Alban THOMAS (Loir-et-Cher)

Disparu le 28 janvier 2017, Jean Gautier avait été cartographe des Armées jusqu'en 1960 lors de son service militaire en Algérie. A son retour à la vie civile, il entrera, après un parcours professionnel au sein des administrations des Ponts-et-chaussées puis des PTT, à ED, y restant jusqu'en 1992. A la retraite, il s'investira dans le travail de mémoire sur la Résistance, ses combats et ses valeurs, il rédigea un «Recueil des hommages discours rendus aux hommes de l'ombre, déportés, assassinés par

les nazis». Depuis 2004, Ami de la Résistance, il avait accepté des responsabilités au sein de l'ANACR, dont il deviendra le dévoué et efficace secrétaire départemental. Il sera en 2007 à l'initiative de la commémoration à Vendôme de l'anniversaire de la création du CNR, en 2009 de la réalisation d'une exposition sur la ligne de démarcation, de l'aménagement d'un nouveau siège départemental pour l'ANACR ; et, avec son épouse Michèle il fut un infatigable collecteur de documents et témoignage sur la Résistance. Ce travail, effectué en liaison avec la DDEN, lui vaudra la reconnaissance officielle des Palmes académiques, dont il sera fait chevalier en 2001 puis officier en 2015.

Pierre-Alban Thomas («Pat»), né en 1922 et décédé à 94 ans le 20 décembre dernier, a quatre ans quand il devient orphelin de père. Sa mère est une modeste institutrice. Entré à l'École Normale d'Instituteurs (E.N.) de Blois à 17 ans – il aurait aimé devenir professeur d'agriculture –, il est heurté par la capitulation devant Hitler par la signature des Accords de Munich. En 1940, il est profondément choqué par l'invasion allemande et l'Occupation qui s'installe. Par l'intermédiaire d'un de ses condisciples normand, en contact avec l'un des proches de Boris Vildé et qui va fonder à l'E.N. un groupe de Résistance sous le nom de «France Liberté» auquel il adhère, il entre en relation dès l'été 1940 avec Réseau du Musée de l'Homme ; on lui rapporte aussi le contenu de l'Appel du 18 juin de de Gaulle, qu'il n'avait pas entendu. Les premiers actes de Résistance – par les Normaliens de France-Liberté et des membres des Auberges de Jeunesse – vont être le ramassage d'armes abandonnées par l'Armée française dans les Forêts de Sologne et l'aide au franchissement du Cher et de la ligne de démarcation par des Juifs ou des prisonniers évadés. Devenu instituteur, il est appelé en 1943 au S.T.O. et, le refusant, décide avec 3 camarades de rejoindre via l'Espagne l'Afrique du Nord devenue gaulliste. En définitive, il décidera de rester dans un maquis pyrénéen FTP, tandis que ses camarades, qui poursuivront leur projet de passage en Espagne, seront capturés et déportés. Le Groupe d'une vingtaine de maquisards dans lequel reste «Pat» comprend deux antifascistes allemands, dont un ancien des Brigades internationales et un autre qui, détenu en Allemagne en 1933 et 1935, avait fait deux ans de camp de concentration. Le maquis dans lequel il est, menacé, devant se disperser, il décide retourner dans le Loir-et-Cher où, ayant repris contact avec la Résistance locale, il lui est demandé de former un maquis dans la Région de Saint-Aignan, qui atteindra à la Libération l'effectif d'une compagnie, dont il sera le lieutenant ; à l'actif de sa compagnie, des sabotages, plusieurs déraillements de trains... La Libération de la Région effectuée, «Pat» s'engagera dans la nouvelle Armée française, fera une «école de cadres» destinée à donner une formation militaire classique aux sous-officiers et officiers de la Résistance, et participera à la campagne d'Allemagne. La victoire sur le nazisme obtenue, il partira vers l'Indochine poursuivre le combat contre le Japon. Resté dans l'Armée jusqu'à son départ à la retraite comme lieutenant-colonel, il se trouva impliqué dans les guerres coloniales d'Indochine et d'Algérie, en vivant douloureusement la contradiction avec ses engagements dans la Résistance., la retraçant en 2010 dans son ouvrage *De la Résistance à l'Indochine, le cas de conscience d'un FTP dans les guerres coloniales*.

Paul PROMPT (Paris)

Né en 1926, Paul Prompt était un jeune lycéen quand la France connut en mai et juin l'invasion de

la Wehrmacht nazie. Le 17 juin 1940, Paul Prompt et deux de ses camarades lycéens écrivent au Président de la République Albert Lebrun, lui disant qu'ils ne se résignent pas à l'invasion de la France et lui demandant comment, malgré leur âge, ils peuvent participer à la défense du pays. Le secrétaire général de la Présidence de la République leur répondra que cette question ne relève pas de sa compétence et qu'il conviendra de prendre contact avec la gendarmerie... Début 1943, alors qu'il n'a que 17 ans, il entre dans la Résistance active. Mais, en 1944, pourchassé par la Milice, il est gravement blessé par deux coups de feu, arrêté, il connaîtra la torture et des simulacres d'exécution provoqueront des traumatismes dont il subira les conséquences jusqu'à ses derniers jours. À la Libération, il intégrera l'Union de la Jeunesse Républicaine de France (UJRF), qui rassemble alors autour de sa principale composante – la Fédération des Jeunesses Communistes – plusieurs autres organisations de jeunesse de la Résistance. Au congrès de Lyon de l'UJRF en 1948, il y préside la Commission étudiante, et devient le responsable étudiant de l'Association. Devenu avocat, il va notamment défendre plusieurs Résistants poursuivis pour... fait de Résistance. En 1952, il deviendra membre du Conseil national de l'Association Républicaine des Anciens Combattants de la Résistance Française, qui prendra en 1954 le nom d'ANACR, dont il restera membre du Conseil National jusqu'en 1960. Dans son activité d'avocat, il défendra des militants anticléricaux, des responsables syndicaux et connut la notoriété en étant l'avocat de Bernard Laroche dans l'«Affaire du petit Grégory et de la Vologne». Ancien Interné-Résistant, Paul Prompt était Chevalier de la Légion d'honneur, Médaille de la Résistance, Croix de Guerre 1939-1945, Croix du Combattant volontaire.

Georges LESTANG, Louis MATHOU (Dordogne)

Né à Bordeaux le 23 novembre 1925, il y vécut onze ans dans le quartier Saint-Bruno. En 1936, après les Grandes grèves, il suit son père, appelé comme éclusier dans les Ardennes. Comme tous les Français du Nord et de l'Est, la famille va connaître l'exode en mai 1940, devant franchir désormais la ligne de démarcation. En 1942, son père est nommé à Toulouse et lui est caché chez des fermiers, à Betchat dans l'Ariège, il y découvre la Résistance. Au printemps 1943, il s'installe chez sa sœur à Beaumont, en Dordogne, et fait la connaissance de Simone Villechanoux, son surnom dans le maquis sera «Simon». Le 26 mai, il sera raflé dans ce village par la division Brehmer, alors qu'il ramasse de la litière avec son futur beau-père, et incarcéré à la caserne du 35^e R.I. à Périgueux occupée par les Allemands. Il y contracte la dysenterie, ce qui lui évite le départ pour le travail en Allemagne. Libéré et après sa convalescence, Georges part avec un camarade rejoindre le groupe F.T.P. «Roland» dirigé par Robert Crouzille. Le 27 juillet 1944, il est à Espinasse mais échappe au massacre lors duquel 29 de ses camarades sont torturés et assassinés. Avec le groupe «Roland», Georges Lestang, après un périple de la Dordogne aux confins du Lot, est incorporé au 4^e bataillon FTP stationné à la Latière, son chef de groupe étant Olive. Avec le 108^e R.I., il est envoyé sur le front de l'Atlantique pour réduire les poches allemandes. Il est blessé et soigné à l'hôpital de Saint-Jean-d'Angély. Après la capitulation sans condition de l'Allemagne le 8 mai 1945, il part avec le 108^e R.I. en occupation en Allemagne où il sera démobilisé à Coblenche en novembre 1945. Redevenu civil, il épousera en 1947 sa marraine de Guerre, Simone

Villechanoux. À Toulouse avec sa famille, Simon y travaillera sur le canal du Midi, finissant sa carrière comme chef des travaux. En retraite, il quittera Toulouse et reviendra s'installer en Dordogne. Membre de l'ANACR, fidèle à la Résistance et à son esprit, il témoignera sans relâche dans les écoles et les lycées.

Décédé à l'âge de 95 ans en novembre dernier, Louis Mathou avait été incorporé aux Chantiers de Jeunesse au titre de la classe 41, il est rendu à son foyer quelques mois plus tard, à Thonac, au lieu-dit le Coustal, où il reprend ses activités (charron, puis facteur, puis agriculteur). La Résistance s'organise dans le Montignacois – le premier maquis se forme dans les bois de La Chapelle Aubareil au début de l'été 1943, et devient le détachement FTP «Jacques le Croquant» en janvier 1944 – il choisit les «Légaux». Il aimait rappeler comment les maquisards étaient accueillis dans la maison familiale du Coustal, pour un hébergement de fortune, un casse-croute ou simplement une pause de récupération, comment aussi il avait été amené à accompagner de nouveaux arrivants clandestins vers leurs campements, par exemple, à l'école des cadres FTP, créée en octobre 1943 à Fanlac, lieu-dit l'Espicerie. Il n'oubliait pas un événement qui l'avait marqué, la récupération d'armes et de munitions lors du parachutage de La Girardie, près du Bos de Plazac, en janvier 1944.

Paul BARRIANT (Lot-et-Garonne)

Né le 6 avril 1924 à Nontron, en Dordogne, Paul Barriant n'avait que vingt ans lorsqu'il fut requis pour le STO en Allemagne. Comme tant d'autres, il choisit alors d'aller grossir les rangs des réfractaires à cette décision du gouvernement collaborationniste de Vichy. Le 6 juin 1944, jour du débarquement des Alliés sur la côte normande, Paul rejoignit la Résistance sous le pseudonyme de «Casse-cou», il est incorporé au mouvement Libération – Groupe de l'AS – 5^e bataillon Dordogne Nord, sous les ordres du colonel Cezard. Après la Libération, il souscrivit un engagement volontaire pour la durée de la guerre au 51^e régiment d'infanterie. Il sera démobilisé, au grade de 1^{re} classe, le 16 octobre 1945.

Pierre PICARDA (Indre-et-Loire)

Disparu à 94 ans en octobre dernier, Pierre Picarda n'a guère plus de 19 ans en septembre 1941, alors que la France est occupée par l'invasisseur allemand, quand – au péril de sa propre vie – il accueille, héberge, cache et fait passer en zone libre 3 prisonniers évadés des geôles allemandes du camp du Ruchard. Lui-même, sous le nom de «Poupineau», entrera au maquis de Scévilles, puis dans les Forces Françaises de l'Intérieur du 1^{er} avril au 1^{er} septembre 1944. Durant cette période de résistance et d'engagement dans les FFI, il participa à la transmission pour «Londres» de renseignements concernant les activités des Allemands. Le 25 août 1944, il fait partie de l'équipe du maquis de Scévilles qui libère les Sénégalais prisonniers des Allemands au Ruchard, alors que le danger est palpable. En septembre, la Touraine est libérée, mais Les Allemands résistent... Poursuivre la lutte, c'est rejoindre la nouvelle Armée française : le 15 septembre 1944, il souscrit un contrat d'engagement volontaire pour la durée de la guerre au Bataillon VIII/4. Soldat, il servira à Chartres, à la Suze dans la Sarthe puis au Mans, où il sera libéré de ses obligations militaires le 4 janvier 1946. Il était titulaire des Croix de CVR, du Combattant, du Combattant Volontaire.

AVIS DE RECHERCHE

Mon père Jean ALIBERT, demeurant 4 rue Brizeux, à Pordic, décédé dans sa 91^e année le 17 février 2017, avait rejoint les rangs de la 1^{re} Brigade de Paris, commandée par le colonel Fabien et affectée au 151^{er} Régiment d'Infanterie le 12 janvier 1945. Il est mentionné dans plusieurs bulletins trimestriels «*Les Anciens du 15-1 (Rancourt-Verdun)*» (n^{os} 126 de mars 2001, 133 de décembre 2002 et 146 de mars 2006). Il a écrit un livre sur sa vie et principalement sur la période 39-45.

Qui pourrait m'indiquer comment avoir plus de renseignements sur sa carrière militaire ?

Contacteur Richard ALIBERT
43, Rue Pierre Loti. 22590-PORDIC
Tél : 02 96 79 08 48 Port : 07 68 88 56 34
E-mail : ram7@free.fr

Je fais actuellement des recherches sur mon grand-père maternel, Florent CHERPRENET, membre du mouvement de Résistance Front National et FFI en 1944. Il habitait Sucy-en-Brie, dans l'actuel Val-de-Marne. En 1945, il était le Président du bureau du Front National, section de Sucy. J'ai son brassard de FFI, sur lequel est tamponné RF autour d'une croix de Lorraine avec la mention 3^e Régiment et le numéro de brassard 000003, ainsi qu'un certain nombre de documents liés à cette époque, photos de la Libération de Paris, il était en relation avec un capitaine FTP dont le nom de guerre était «Grand chef», basé sur Noiseau.

Or, je ne trouve aucune information sur l'existence d'un «3^e régiment» dans l'organisation FFI de la Région parisienne, alors qu'est attesté un 2^e régiment sur Seine-Est. Quelqu'un pourrait-il me renseigner ? D'avance, Merci.

Contacteur Gautier GERMAINE
1 Chemin de la Sente. 78450-CHAVENAY
Tél Port : 06 87 61 01 19
E-mail : gautier.germaine@gmail.com

J'aimerais retrouver le parcours de Résistant de mon père JACQUES MOUGNAUD, né à Savignac-Lédrier le 15 mai 1920 et décédé à Savignac-les-Eglises le 25 mai 2006. Quelqu'un pourrait-il m'aider, m'indiquer des pistes de recherche ?

Contacteur Annie HERGUIDO née MOUGNAUD
Saint-Christophe
24420-SAVIGNAC-LES- EGLISES
Port : 06 84 15 00 14
E-mail : annie.herguido@icloud.com

Mon grand-père, Marcel Louis-Auguste PORLIER, originaire d'Ecouen (95), aurait été membre des FFI durant la Seconde Guerre mondiale. Ma famille dispose d'une photo de lui en tenue de Résistant. Il aurait participé à la libération de Paris avec le général Leclerc. Je ne dispose que de peu de renseignements sur cette période de sa vie. J'aimerais notamment connaître son nom dans la clandestinité. Qui pourrait me renseigner ?

Contacteur Frédéric PORLIER
57, avenue du Drapeau. 21000-DIJON
Tél : 03 45 08 38 52 Port : 06 12 06 74 87
E-mail : frederic.porlier@hotmail.fr

Je suis à la recherche de renseignements sur le réseau de Résistance de la Membreille-sur-Choisille, en Indre-et-Loire, dont faisais partie mes grands-parents. Qui pourrait m'en donner ?

Contacteur Ginette MARKS
villa 13, les oliviers
127, route d'Antibes. 06560-VALBONNE
E-mail : ginettemarks@gmail.com

Je souhaiterais obtenir des informations complémentaires sur le parcours de mon père, Résistant en Saône-et-Loire puis engagé volontaire dans la 1^{re} DFL (BMIP).

Contacteur Jean-Claude RENIE

8, Croix Saint-Jacques. 89340-SAINT-AGNAN
Tél : 09 53 69 19 84
E-mail : jeanclaude.renie@free.fr

Il y a à Loison-sous-Lens une rue du Lieutenant-BELLANNE. Il aurait été nommé lieutenant dans la Résistance et aurait été déporté ; j'aimerais en savoir davantage, car personne ne le connaît plus à Loison. Pouvez-vous m'aider ?

Contacteur Philippe BERTIN
31, rue Schaffner. LISON-SOUS-LENS
Tél. : 03 21 70 43 11
E-mail : philippe.bertin3@sfr.fr

Je recherche des informations sur le Lieutenant AUBERT né à Paris en 1903, pompier, Résistant fusillé le 23 août 1944 à Chenaise (Seine-et-Marne) et honoré dès 1945 à Marly-le-Roi : son nom a été attribué à un carrefour du Parc Royal.

Je voudrais savoir pourquoi ce nom à Marty, ville avec laquelle il n'avait apparemment pas de lien, et pourquoi dans ce Parc ?

Contacteur Gisèle DURAND
4, chemin des Montferrands.
78160-MARLY-LE-ROI
E-mail : gdurand85160@gmail.com

Je suis le petit-neveu d'un Résistant homologué exécuté sommairement en juin 1944 en Normandie. J'effectue actuellement plusieurs démarches administratives afin de faire reconnaître son engagement. Il est titulaire à titre posthume du titre d'interné politique, interné résistant, Mort pour la France, je viens de lui faire délivrer par l'ONAC le titre de Combattant Volontaire de la Résistance. Est-il possible, au vu des réglementations, de lui faire attribuer à titre posthume la Médaille de la Résistance, la Croix de guerre... ? Y-a-t'il des exemples ?

Contacteur Sébastien CORRIERE
9, chemin de Longo mai. 06600-ANTIBES
Tél. Port. : 06 12 24 64 99
E-mail : sebastien.corriere@hotmail.fr

Née en décembre 1936, je commence une recherche concernant mon père, Lucien MAZALTO, né le 30 décembre 1911. Ma mère, mon frère Maurice, né en juillet 1941, et moi avons été cachés une grande partie de la guerre par des personnes nommées "Justes parmi les nations". J'ai vu réapparaître mon père à l'été 1944 avec un brassard FFI et un fusil à la main, sur la "Route d'Orléans" à hauteur de Cachan et Bagneux, alors que les chars américains se dirigeaient vers Paris. 6 membres de ma famille ont été déportés, sans retour.

Contacteur Claire ROMI
7, rue La Vacquerie, Apt 22 -75011-PARIS
Tél. : 01 77 10 94 48 Port. : 06 88 59 96 34
E-mail : claire.romi@gmail.com

Je cherche à obtenir des renseignements sur les missions que ma grand-mère, Germaine WINIS-DORFFER (épouse Bern), Résistante sous les ordres de Paul Gérard-Dubot, dont elle était la belle-sœur, a pu accomplir avant de se faire arrêter et déporter en 1942.

Selon les documents que j'ai en ma possession, elle était agent de liaison, et le réseau dont elle faisait partie, "Ceux de la Libération-Vengeance", a été démantelé après dénonciation.

Arrêtée le 23 mars 1942 à Paris, elle passe 6 mois au secret à La Santé, puis est internée à Romainville et Compègne avant d'être déportée à Ravensbrück avec Geneviève de Gaulle, puis transférée à Mauthausen. Elle est libérée le 31 avril 1945 par le Croix-Rouge Suisse.

Elle fut honorée par la Croix de Guerre le 6 décembre 1945 avec étoile d'argent, par la Médaille de La Résistance le 13 juillet 1947 et la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur en juin 1958 (puis officier).

Contacteur Karen BERR
151, Route de Bois-le-Roi.
45530-VITRY-AUX-LOGES
E-mail : contact.krn@gmail.com

Je recherche des renseignements sur la Résistance dans le Sancerrois, le groupe Gorges, l'affaire du silo de Saint-Satur (Cher)

Contacteur Alain DELMESTRE
E-mail : alain.delmestre@asn.fr

Petit-fils de Louis BORDET, né en 1919 et décédé en 1996, je sais qu'il faisait partie du maquis de Collonge-en-Charolais, mais n'en sais guère plus. Qui pourrait me donner plus d'information sur lui et ce maquis ?

Contacteur Julien Louis VIEILLARD
43, avenue du Dr Dollet, appt. 5. 58170-LUZY
E-mail : julien.vieillard@sciencespo.fr

Je recherche des informations sur le groupe d'activité "Vigilance" du mouvement Libération Nord, particulièrement sur leurs actions en Région parisienne et sur Luchon. Deux membres de ma famille (Marcel et Valérie THERON) faisaient partis de ce groupe.

Contacteur Rodolphe BEAUBOIS
13, rue Michel Legrand. 59810 - LESQUIN
Tél. Port. : 06 10 04 04 27
E-mail : rodolphe.beaubois@laposte.net

Je suis à la recherche d'informations sur la Résistance et plus particulièrement sur les événements qui se sont déroulés au Mans dans la période de juillet/août 1944.

Mon père faisait partie des Groupes Mobiles franco-anglais et mon grand-père, Georges RAGUIDEAU, travaillait au central de la poste du Mans ; il a permis de faire sauter le 24 juillet 1944 le central installé par les Allemands peu avant. Il a été arrêté début août, déporté le 15 août 1944 à Ravensbrück, il y décédera en décembre 1944.

Merci de m'indiquer où je peux trouver des informations (archives) sur la Résistance et principalement dans la région du Mans.

Contacteur Jean-Claude RAGUIDEAU
78600 - MAISONS-LAFITTE
Tél. Port. : 06 09 18 35 54
E-mail : raguideau@yahoo.fr

Je souhaite obtenir des témoignages sur le "maquis Didier" de Solre-le-Château (Nord), de juin à septembre 1944. Mon père, Jean VALLET, alias Lucien y a servi - J'ai des ordres de mission signés - comme radio, agent de liaison... Qui pourrait m'en donner ?

Contacteur Carole HAMEL
6 rue de la Roque
50560 - BLAINVILLE - SUR-MER
Tél : 02 33 47 20 23
E-mail : philippe.hamel55@gmail.com

Petite fille de Mme Lucienne Prieur, je recherche des renseignements sur des personnes de ma famille décédées qui ont été dans la Résistance, notamment à Libération-Nord : Lucien MORSTADT (père), et Jean MORSTADT (fils né en 1926) étaient actifs sur Paris et à la Libération, Lucienne PRIEUR-MORSTADT (fille née en 1903) faisait partie des ambulancières de la Croix-Rouge, et était active à Aurillac en 1940, elle aurait sauvé des femmes et des enfants sous les attaques de l'aviation ennemie.

Contacteur Bénédicte GASPARD
15 rue du Pt Paul-Doumer
92340 BOURG-LA-REINE
Tél. port : 06 33 22 16 05
E-mail : gaspard.benedicte@gmail.com

L'EXTREME-DROITE HIER ET AUJOURD'HUI

Bien évidemment, le thème choisi pour sa dernière parution par la revue GEOHISTOIRE – «L'extrême-droite en France 1870-1984» – ne doit rien au hasard, car même si trois décennies se sont écoulées postérieurement à la date limite de la période étudiée, les 14 études ici rassemblées aident à comprendre le pourquoi de l'importance qu'a prise l'extrême droite dans le contexte électoral de 2017.

Sont ainsi étudiées les racines idéologiques de ce courant de pensée – on est parfois tenté de mettre des guillemets à ce mot le concernant – apparu sur le plan politique au 19^e siècle et qui s'est affirmé en se radicalisant dans l'entre-deux guerres, qui dans ses différentes expressions, de la plus réactionnaire traditionaliste à la fasciste et nazie, a été au pouvoir à la faveur de la défaite de 1940, laquelle s'est accompagnée de la mise en place de l'Etat français pétainiste et collaborateur.

Zeev Sternell conclut son étude «Quel est le socle idéologique de l'extrême-droite en France, en la caractérisant ainsi : «Une idéologie dure, xénophobe, qui établit une différence fondamentale entre la communauté des citoyens, à laquelle n'importe qui peut adhérer et donc artificielle... [et une communauté nationale donc naturelle]... Ce nationalisme verse facilement dans le racisme, la méfiance envers ceux qui sont différents. D'ailleurs plus ils sont différents, plus on est méfiants envers eux : on repousse plus instinctivement le musulmans et les Noirs que les catholiques irlandais ou polonais. Il reste aussi le rejet des principes de la démocratie libérale, et une forte tentation de les abattre. Or ces principes – la démocratie, les droits de l'homme, les libertés – sont des inventions de la raison humaine, fragiles vulnérables. Aucune société...n'est immunisée contre le danger de leur disparition».

Ce qu'illustrent les études de Clément Imbert sur le boulangisme, qui fédéra à la fin des années 1880 les mécontentements à droite comme à gauche sur un fond de nationalisme naissant, celle de Jean-Jacques Allevi sur les ligues et mouvements fascistes de l'entre-deux-guerres, celle de Cyril Guimet sur «le feu de paille poujadiste» de 1956, où l'on voit apparaître un certain... Jean-Marie Le Pen, élu député sous cette étiquette...



L'on portera une attention particulière à l'émergence du... Front National. L'étude de Volker Saux sur «les sombres dossiers de Maître Tixier» (Mignancourt) permet de faire la liaison par une seule et même personne entre le pétainisme et l'OAS. Rappelons que le directeur de la campagne présidentielle en 1965 de Tixier, qui recueillera 5,2 % des voix, était... Jean-Marie Le Pen !

Jean-Baptiste Michel – dans son étude «À la droite de Dieu» – montre comment la mouvance intégriste est devenue un courant du Front National. Quant à Maud Guillaumin, elle étudie la période qui va de l'arrivée de Le Pen à la tête du Front National à 1984, année où l'émission *l'Heure de Vérité* consacrée à Le Pen contribuera à son succès aux Elections européennes.

Enfin, Grégoire Kauffmann concernant le FN «mariniste», rappelant que «depuis quinze ans l'islam est l'obsession du FN», écrit : «C'en est fini le temps où Jean-Marie Le Pen affirmait «croire à l'inégalité des races». Mais le racisme a pris un nouveau visage, celui d'un racisme sans races... Cette peur de l'indifférenciation repose davantage sur le choc des cultures que sur une supposée «lutte des races»...»

Une revue d'une grande richesse.

GEOHISTOIRE, L'Extrême-droite en France, 1870-1984, n°32, avril-mai 2017. Editions Prisma-médias.

EDITION DU 70^e ANNIVERSAIRE



JEAN MOULIN - LA REUNION DU 27 MAI - LES MEMBRES DU CNR - SES STRUCTURES - LA GENESE DU PROGRAMME DU CNR - LE TEXTE DU PROGRAMME - SA MISE EN ŒUVRE - LA MEMOIRE ET LES VALEURS (48 PAGES)

L'EXEMPLAIRE : 6 €. PAR 50 : L'UNITE 5 € ; PAR 100 : L'UNITE : 4 € ; PAR 200 ET PLUS : L'UNITE 3 €. (PORT EN SUS)

A L'ANACR : 79 RUE SAINT-BLAISE, 75020-PARIS

CHRONOLOGIE DE LA RÉSISTANCE, DE LA FRANCE LIBRE, DE LA GUERRE

repères
pour aborder la Résistance



Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance

L'exemplaire : 3€
Par 50 : 2,5€ l'exemplaire
Par 100 : 2€ l'exemplaire
à l'ANACR, 79 rue St Blaise 75020 PARIS

LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration
79, rue St-Blaise, 75020 Paris

Directeur de Publication : Louis CORTOT

REDACTION - ADMINISTRATION

79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS

Tél. : 01 44 64 90 08 - LCL : 5236 S

e.mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS

France	15 €
Etranger	17 €
Abonnement de soutien	30 €
Le numéro	4 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE D'ABORD

Le gérant : Jean-Paul RIFFAULT

Commission paritaire des Publications

et Agences de Presse - N° 0519A06405

Imprimerie Multi Incorpo Photo

3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris

Tél. : 01.40.03.96.60

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne au *Journal de la Résistance* (4 n°s par an, 15 €)

Nom : Prénom :

Adresse :

Remplir très lisiblement en lettres capitales, en précisant n° de rue, et - si nécessaire - d'immeuble, d'escalier et d'appartement, code postal et localité.

Renvoyer avec votre règlement par chèque de 15 €
à l'ordre de la SARL France d'Abord

A : ANACR-Journal de la Résistance, 79 rue Saint-Blaise, 75020-PARIS